

Rapport d'activité



Bilan 2020

Projet 2021

Sommaire

Rapport moral	page 4
I Où en sommes-nous en 2020 ?	page 6
1 - Éléments de bilan sur l'année	page 7
II Axes d'activités et réalisation des objectifs	page 9
1 - Fédérer les adhérent·e·s, consolider la connaissance du secteur des musiques, danses traditionnelles et du monde et renforcer la structuration territoriale	page 9
A- L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ADHÉRENT·E·S	page 9
B- LA STRATÉGIE RÉGIONALE ET TERRITORIALE DE LA FAMDT	page 10
C- L'OBSERVATION ET LA PRODUCTION D'ÉTUDES ET D'ANALYSES	page 11
2 - La consolidation des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération.	page 12
A- LE SPECTACLE VIVANT	page 12
B- LE TRAVAIL AUTOUR DE LA DANSE	page 14
C- LA POLITIQUE PATRIMONIALE	page 14
3 - Les formations et la question des transmissions	page 15
A- LA FORMATION DES BÉNÉVOLES	page 15
B- LES BOURSES DE COMPAGNONNAGE FAMDT - ADAMI EN 2020	page 15
C- LA FORMATION « CADRE EN ÉDUCATION POPULAIRE ET EN DROITS CULTURELS »	page 16
D- LA FORMATION AVEC LE PONT SUPÉRIEUR BRETAGNE - PAYS DE LOIRE	page 16
E- LA FORMATION AVEC LE PÔLE ALIÉNOR (DNSPM, DE)	page 16
F- LE PROJET « CAMINAIRES »	page 17
4 - La dimension partenariale, inter-fédérale et européenne de la FAMDT	page 18
A- DYNAMIQUES INTER-RÉSEAUX ET DE COOPÉRATIONS	page 18
B- L'EXPLORATION DES ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX PAR LA FAMDT	page 19
C- LES RENCONTRES NATIONALES, RÉGIONALES ET TERRITORIALES	page 19
5 - L'information, la communication et la valorisation des activités de la fédération	page 21
A- LA COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET FÉDÉRAL	page 21
B- WEB-MEDIA DOCUMENTAIRE AUTOUR DES MUSIQUES ET CULTURES DE L'ORALITÉ	page 21
III Les moyens mis en œuvre	page 23
1 - La dynamique associative et participative de la FAMDT	page 23
A- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU	page 23
B- LES ADHÉRENT·E·S	page 23
C- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES RENCONTRES NATIONALES DE LA FAMDT	page 24
D- LES COMMISSIONS ET LES GROUPES DE TRAVAIL	page 24
E- LES RESSOURCES HUMAINES	page 24

2 - Les éléments budgétaires	page 25
A- ANALYSE GLOBALE ET CONSTATS GÉNÉRAUX DE L'ANNÉE	page 25
B- LE COMPTE DE RÉSULTAT	page 25
C- SYNTHÈSE ET EXPLICATION DU RÉSULTAT NET COMPTABLE	page 26

3 - Comptes annuels au 31/12/2020 et rapport du commissaire aux comptes	page 27
A- BILAN ACTIF	page 27
B- BILAN PASSIF	page 28
C- COMPTE DE RÉSULTAT	page 29
D- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ACTUELS	page 31

IV Conclusion	page 35
----------------------	---------

V Projet 2021: diversité, coopération, territoires et valorisation	page 36
---	---------

1 - Ambition du projet fédéral	page 36
A- DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES ET DU MONDE	page 36
B- FAIRE VALOIR LES INITIATIVES DES ACTEUR·TRICE·S DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES ET DU MONDE	page 37
C- ANALYSER ET TRAVAILLER AUX RÉFORMES, AUX PLANS D'URGENCE ET À LA CRISE SANITAIRE	page 37
D- LA COMMUNICATION, LA VALORISATION ET L'ÉDITORIALISATION	page 37
E- PROPOSER DES ESPACES ET ACTIONS DE TRANSMISSION POUR FAVORISER LES RELATIONS ENTRE PAIRS	page 38
F- RENFORCER LA QUALITÉ ET LA CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES ÉQUIPES ADHÉRENTES	page 38
G- PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES DE COOPÉRATION	page 38
H- MUTUALISATION ET SERVICES PARTAGÉS	page 39

2 - Budget prévisionnel	page 40
--------------------------------	---------

Rapport moral

Cher·ère·s adhérent·e·s,

Qu'il est difficile de regarder derrière nous quand tous nos regards sont braqués sur « l'Après ». Ou quand tous nos regards étaient braqués sur l'Après, celui dont on parlait tant encore fin 2020 et qui a disparu... Quand tous nos regards sont braqués sur ce qui va être possible. Ou non-possible...

Il n'est donc pas simple de rédiger ce rapport moral portant sur cette année 2020, année si complexe, si charnière, si rythmée, si arythmée aussi. Nous n'avions pas imaginé, il y a un an tout juste, connaître autant de séquences singulières. Le confinement - sans les masques, avec les masques - le déconfinement, le couvre-feu, les essentiels, les non-essentiels, un virus dont on a voulu penser qu'en le féminisant il serait moins virulent, la saturation d'un dispositif sanitaire à bout de souffle, les journalistes transformé·e·s en expert·e·s sanitaires ou en semeur·euse·s d'anxiété, le retour des scientifiques qui ont cru pouvoir suppléer le pouvoir politique défaillant, une reproduction des querelles d'ego, et cette incertitude du lendemain qui remet en cause le savoir soupçonné de la veille puisque le virus mute en épousant des couleurs nationalistes...

Comme nous l'avons rappelé l'année dernière, l'objet du Rapport Moral n'est pas en soi de rendre compte de l'activité de notre Fédération – le rapport d'activité y pourvoit fort bien – mais plutôt d'essayer de comprendre dans quel contexte nous agissons, de fixer nos enjeux, nos priorités, d'expliquer nos choix et nos orientations pour l'avenir. Le but n'est pas de faire du discours mais d'essayer d'avancer avec un radar, de dire quelle boussole nous utilisons, quel chemin nous empruntons pour nous rendre vers quelle destination, dans un monde où tout va vite, où tout est « saturé »¹ et où « la grande confusion »² parvient à imposer trop souvent ses haines et ses obsessions au cœur du débat public.

Dans cette « bataille des idées », le soutien à la diversité culturelle, le respect des droits fondamentaux des personnes et des communautés, de leurs droits culturels en particulier, demeurent des principes essentiels pour penser l'accompagnement de ce vaste champ culturel que sont les musiques, danses traditionnelles et du monde - ces musiques et danses d'ici et d'ailleurs, de nos ici, de nos ailleurs. Cette vision que nous défendons implique de fortifier encore et toujours nos fondamentaux tournés vers la dignité des personnes,

la non-lucrativité, l'émancipation, l'utilité et la justice sociales.

Dans ce contexte, est-il encore possible de faire entendre les voix des acteur·trice·s de nos musiques, nos danses et cette énergie débordante que vous portez partout, dans vos territoires géographiques et imaginaires, que nous arpentons, que nous travaillons...

Ces mutations que nous traversons posent finalement de façon directe les questions essentielles : quel est le sens de nos vies, de nos actions et comment voulons-nous organiser nos relations, nos interdépendances, nos projets et notre manière de faire humanité ensemble, de faire fédération ensemble, de porter haut l'éducation populaire, avec ces 147 structures, elles-mêmes représentant des milliers de personnes mettant en œuvre une diversité d'initiatives pour construire, défendre et apporter des solutions nouvelles pour plus de justice sociale, plus de démocratie et pour renforcer les droits humains.

En tant que président de la FAMDT et au nom du bureau et du conseil d'administration, il est de mon devoir de veiller d'abord à respecter, promouvoir et défendre ce socle commun de valeurs en discussion et en travail avec les diversités qui composent notre champ. En tant que président d'une fédération nationale, nous ne pouvons pas passer sous silence ce que nous vivons et nous devons re-questionner nos communs, nos rôles et nos missions. Cette dimension doit faire l'objet de nos discussions à venir dans le cadre de cette assemblée générale et du projet fédéral. Nous ne pourrions plus faire comme avant – la charte que nous partageons sera à re-questionner, rediscuter, retravailler, en 2021.

Dans ce contexte général, notre Fédération doit donc porter les combats pour demain, qui sont les nôtres, ceux de nos organisations affiliées, pour être utile et agir collectivement. Oui, la fédération doit être au contact, oui, la fédération doit initier, impulser, aider, soutenir, bref être en prise avec « les réalités » du terrain et de celles et ceux qui font. Oui, la fédération doit également proposer, contribuer sur les politiques publiques de demain ! Dans tous les cas, nous tentons par notre organisation collective, par l'engagement citoyen et bénévole des administrateur·trice·s, par notre équipe d'animation et de coordination, de répondre à toutes les injonctions d'une organisation comme la nôtre. Être au bon endroit, au bon moment, être prospectif·ve et en phase avec les débats publics qui nous animent qui

¹ Saturations - individus, collectifs, organisations et territoires à l'épreuve, Ouvrage collectif, Elya Editions

² La grande confusion : Comment l'extrême-droite gagne la bataille des idées, Philippe Corcuff, Textuel

correspondent aux valeurs et fondamentaux d'une organisation en action.

Le rapport d'activité de cette année 2020 est le reflet de ces dynamiques collectives et éthiques. Les activités entreprises en cette année complexe vont dans ce sens – en faisant le choix de la coopération, du soin, de l'attention et du pragmatisme au travers des processus et dispositifs au service du réseau et des adhérent·e·s... Elles sont de plus en plus partagées puisque 17 structures nous ont rejoint·e·s cette année. Qu'elles soient les bienvenues. Le rapport d'activités montre aussi, à nouveau, comment le choix que la FAMDT a pu faire de s'inscrire dans des dynamiques collectives, interfédérales, syndicales, ou bien encore dans le lancement de travaux éditoriaux au service de la mise en « vitrine » de nos mondes, d'y consacrer du temps de travail, de l'énergie, des agacements et des frictions parfois, est la bonne route.

Nous réaffirmons également un axe central et transversal que nous mettons au cœur du projet fédéral : le choix de la relation, des liens pour conforter les besoins d'accompagnement et encore et toujours pour appuyer la mise en travail des référentiels de participation culturelle, de transition socio-économique et d'approfondissement démocratique. Des relations égalitaires et réciprocaires entre les personnes sont à mettre au centre pour penser des terrains alternatifs dans les postures professionnelles, mettre en valeur les savoir-faire des personnes, la richesse du réseau, se redonner du temps et du processus, favoriser les décloisonnements et les coopérations. C'est aussi l'accompagnement des territoires qui se joue dans un meilleur dialogue entre les initiatives et les collectivités publiques pour engager plus de coconstruction de l'action publique et renforcer nos ancrages, via notre feuille de route régionale et territoriale et la désignation en 2020 de nouveaux relais territoriaux : Hart Brut, Le Nouveau Pavillon, La Loure.

Je veux, pour tout cela, encore cette année, et plus encore que les années précédentes, remercier le Bureau, le Conseil d'administration pour la qualité de leurs travaux et de leurs échanges tout au long de cette année 2020. Remercier chacun·e·s des administrateur·trice·s pour son engagement, sa disponibilité, sa participation active. Remercier les adhérent·e·s pour leur engagement, leur disponibilité, leur participation active aux travaux, aux espaces de discussion... Je remercie tout particulièrement les personnalités associées au Conseil d'Administration qui donnent de leur temps pour participer aux travaux de ce conseil d'administration et de la fédération en général : Manu Théron, Morgane Montagnat, Michel Lebreton, Denis Mercader.

Je veux aussi ici saluer l'équipe salariée, une équipe qu'il faut remercier, chaleureusement et sincèrement,

pour sa capacité à convertir la pensée en actions, pour l'intelligence collective qu'elle génère au sein de la Fédération. Pour avoir su, dans des conditions matérielles parfois complexes, être disponible à tous les moments de cette crise. Merci donc à Alban Cogrel et Nathalie Dechandon pour avoir tenu la barre, à Amandine Rouzeau qui a rejoint cette équipe permanente en 2021, à Louise Villain, fidèle membre intermittente de cette équipe.

Je veux aussi avoir une pensée pour celles et ceux qui ont souffert et souffrent encore. Et saluer les moments de relations humaines, de petits mots, de sms, de plaisanteries, de bons mots, de messages privés dans les conversations de nos innombrables séances de travail en visio, de moqueries, d'imitations hasardeuses, de prises de nouvelles des un·e·s et des autres... tous ces témoignages d'une qualité de la relation entre les personnes, qui dépasse le seul fonctionnement institutionnel...

Après la tenue de nos rencontres nationales et de notre Assemblée Générale à Lorient et Ploemeur il y a maintenant deux ans, nous avons voulu nous retrouver cette année, grâce à une dynamique d'accueil et d'hospitalité, sur ce territoire si particulier, si singulier, qu'est Marseille. Cela n'est pas anodin. Par cette implantation temporaire, nous réaffirmons notre intérêt et notre volonté de fédérer les musiques et danses de toutes les aires géographiques. Nous avons choisi Marseille sur l'invitation d'un collectif de structures parties prenantes, qu'elles soient ici remerciées pour la qualité de la relation. La Région PACA (et Marseille en est le plus beau symbole) est une « Ville Monde ». Ici se côtoie, se frotte, le monde entier. Ici se vit une citoyenneté mondiale comme le dirait Edouard GLISSANT dans son « Traité du tout Monde » ici se vit « La pensée de l'archipel, des archipels, qui nous ouvre ses mers ».

Et en guise de conclusion...

Le discours de la FAMDT doit créer des « turbulences », doit faire « mal à la tête », afin que cela se sache, s'entende. Il n'y aura pas de lendemain qui chante. Les années qui viennent seront dures... Face aux changements, aux mutations, aux reculs, il faudra continuer à porter les imaginaires, les initiatives, les solidarités joyeuses des luttes, bien au-delà du seul monde de l'art et de la culture... En ce sens, la FAMDT ne doit pas être là que pour témoigner... qu'elle est là. Elle doit être là pour montrer sa volonté et sa capacité à surmonter les crises en conservant ses valeurs et manières de faire. En continuant de créer du collectif pour avoir plus de puissance, plus de pouvoir d'agir, plus de vie, quoi...

Ricet Gallet,

*Président du Conseil d'Administration de la FAMDT,
juin 2021.*

Où en sommes-nous

en 2020 ?

La FAMDT rassemble en 2020, 147 structures de musiques, danses traditionnelles et du monde réparties sur l'ensemble du territoire national et sur les territoires d'outre-mer. **147 structures qui développent des projets artistiques et culturels et conjuguent une pluralité d'activités** : création et diffusion de spectacles ou d'événements, action culturelle et éducative sur le territoire en relation directe avec les personnes, transmissions de savoir-faire et soutien au développement de la pratique en amateur, valorisation des patrimoines et de leurs diversités, création et travail en collectif, enseignement et transmission, etc. Particulièrement attentives aux contextes, aux personnes et aux acteur·rice·s des territoires sur lesquelles elles agissent, les structures réunies au sein de la FAMDT développent des missions d'intérêt général. Se reconnaissant des valeurs que nous portons autour du référentiel des droits culturels, de l'éducation populaire et du patrimoine culturel immatériel, elles s'appuient sur les principes de défense des droits humains, de coopération et de co-construction de l'action d'intérêt général.

La Fédération au cours de cette année particulièrement complexe a continué de s'inscrire dans les objets qui sont les siens, à savoir :

- **Fédérer et développer** toute initiative d'intérêt général en matière de musiques, danses traditionnelles et du monde ;
- **Structurer** les adhérent·e·s, **consolider** la connaissance du secteur des musiques et danses traditionnelles et **renforcer** la structuration territoriale ;
- **Animer** le réseau des adhérent·e·s et les **accompagner** dans les mutations des pratiques et des enjeux du secteur des musiques et danses traditionnelles ;
- **Valoriser** les travaux de la fédération et les initiatives portées par les adhérent·e·s.

La vitalité et le dynamisme d'une fédération comme la nôtre tiennent beaucoup par l'implication de ses adhérent·e·s et des membres de son conseil d'administration qui sont les meilleur·e·s ambassadeur·drice·s de son projet. Vous représentez dans votre grande diversité (en projets, taille et

réalités territoriales), l'ensemble de « l'écosystème » des musiques, danses traditionnelles et du monde. La fédération au fil des années continue de s'ouvrir et se transformer pour prendre en compte le contexte professionnel et politique et la diversité des nouveaux·elles acteur·trice·s impliqué·e·s dans celle-ci. Le nombre et la diversité des partenaires présent·e·s et des adhérent·e·s mobilisé·e·s lors des temps forts sur l'ensemble des événements que nous organisons où co-organisons témoignent de l'intérêt suscité par nos initiatives et par les idées que nous avançons !

Par vos activités sur le terrain, vous portez et partagez au quotidien un ensemble de valeurs que porte la fédération dont les enjeux apparaissent aujourd'hui essentiels pour favoriser des solidarités à l'heure où le repli sur soi s'étend dans notre société : la valorisation des richesses de la diversité culturelle, la circulation des œuvres et des artistes, les enjeux de la coopération Nord/Sud et la promotion des échanges internationaux équitables, la défense des droits culturels, la prise en compte des pratiques artistiques en amateur, l'éducation artistique et culturelle et l'émancipation des plus jeunes, la transmission, l'affirmation de l'existence de structures exerçant des missions d'intérêt général sans lucrativité...

Les crises de la démocratie, les inégalités, notamment environnementales, nécessitent, **plus que jamais, de se réunir, de se fédérer, de faire front.** La crise sanitaire que nous continuons de traverser, dont on peut à ce jour encore trop peu entrevoir les conséquences sociales, économiques, politiques et géopolitiques, nous oblige à interroger nos modèles et nos modes de faire. Elle a mis en lumière les fragilités, les vulnérabilités et la refonte complète d'une autre manière de faire culture et faire communs — et donc de **poursuivre ardemment nos coopérations.**

1 Éléments de bilan sur l'année

La FAMDT a choisi de consolider plusieurs entrées afin de contribuer au développement et à la consolidation du champ artistique et culturel des musiques, danses traditionnelles et du monde sur cette année complexe. Plusieurs enjeux importants à l'échelle fédérale se sont révélés déterminants dans cette crise et mutations profondes :

- **L'enjeu de structuration** que nous avons renforcé par l'accompagnement, la proximité, le conseil, l'information, permettant de lutter contre l'isolement, la précarisation et la fragilisation des initiatives, des emplois, etc. ; structuration plus que nécessaire dans l'accompagnement des dynamiques culturelles sur tous les territoires ;
- **L'enjeu culturel que nous portons à travers vos actions, vos initiatives**, permettant d'affirmer le rôle fondamental de la culture comme bien commun et comme construction humaine à travers le référentiel des droits culturels et son inscription au cœur du projet fédéral ;
- **L'enjeu démocratique qui dans ce temps « de grande confusion » doit faire l'objet d'une attention de tous les jours** pour plus de coopération, de participation et favorisant les processus d'implication de tou-te-s les acteur-ric-e-s des musiques, danses traditionnelles et du monde au sein des politiques publiques déconcentrées et décentralisées ;
- **L'enjeu d'organisation collective** que nous devons encore et toujours favoriser pour la mise en réseau des acteur-ric-e-s de la fédération et pour consolider une force collective et une plus juste répartition des moyens et des légitimités.

On peut relever quelques éléments clés de bilan des actions poursuivies par la FAMDT sur cette année particulièrement inédite.

L'accompagnement des dynamiques: renforcer les valeurs et les pratiques de la FAMDT et affirmer une fédération de proximité

- Pour un engagement culturel et solidaire approfondi au niveau national et territorial à travers l'implication pleine et entière au sein de la dynamique collective d'accompagnement de la **Mobilisation collective Arts et culture** avec de nombreuses organisations et fédérations ;
- L'implication et suivi du processus de travail porté par l'**UFISC** sur les droits culturels et la réalisation de l'ouvrage collectif autour des droits culturels « culture et émancipation » ;

- Au niveau territorial, participation à des rencontres avec les adhérent-e-s et partenaires sur les territoires, appui aux dynamiques ainsi que des temps de rencontres et de formations que nous avons maintenus en distanciel ;
- Exploration du champ européen et international afin d'engager une logique plus structurante à cette échelle de travail pour la fédération – nous avons notamment pu renforcer nos relations avec le nouveau **Réseau Européen European Music Folk network** et nous poursuivons les travaux en proximité avec le **Live DMA** au sein de nos bureaux mutualisés à Nantes.

La contribution active à la définition des politiques publiques et des cadres normatifs: co-construire

- Travail continu pour porter la reconnaissance des musiques, danses traditionnelles et du monde dans le champ professionnel : participation régulière aux espaces et réunions du groupe de travail des musiques actuelles (**GTMA**) au ministère de la culture, aux concertations institutionnelles notamment avec la finalisation du travail sur les préconisations du **groupe de travail « l'écoute du monde »** (Retrouvez le document de synthèse [ici](#)), à la réforme des **aides du Centre National de la Musique** (Retrouvez le document de synthèse [ici](#)) et en inter-fédération.

Le travail en ouverture et en coopération continue avec d'autres: faire ensemble et décloisonner.

- Renouvellement de l'implication au sein du bureau de l'**UFISC** pour la deuxième année consécutive (binôme Président/directeur) ;
- Partenariats et coopération avec de nouveaux réseaux: **Les Jeunesses Musicales de France**, le réseau jeune public **RAM-DAM** dont nous sommes maintenant membre du Conseil d'Administration, **Les Oiseaux de Passage**, **le Collectif RPM**, **les Localos...** ;
- Implication et mobilisation sur l'événement **POP MIND** qui se tiendra en octobre prochain ;
- Implication au sein des travaux de l'inter-fédération et réseaux d'acteurs du secteur de la musique (**FEVIS**, **France Festivals**, **Futurs composés**, **Grands Formats**, **AJC**, **Zone Franche**, **FELIN**, **FERAROCK**, **Radios campus France**, **Culture Bar-bars**, **UFISC**, **ensemble des réseaux territoriaux de musiques actuelles...**) ;
- Sensibilisation, appui aux chantiers coopératifs, sensibilisation et valorisation des expériences et travaux de fonds: GT ruralité, GT ingénierie de l'accompagnement avec le **CRDLA culture/Opale**, GT création, GT amateurs, GT diversité et égalité avec l'espace de coopération **Wah!** pour la diversité et l'égalité dans les musiques.

Amélioration du fonctionnement de la fédération par la mise à disposition d'outils et services mutualisés et de ressources : incarner les valeurs et les coopérations.

- La FAMDT fonde sa démarche sur un fonctionnement associatif à la fois dynamique, participatif et ouvert, qui repose notamment sur des moyens collectifs mis au service de l'ensemble de ses adhérent.e.s et les objectifs d'intérêt général couverts par la fédération.
- Le bureau a été consolidé et élargi dans son fonctionnement (1 rendez-vous une fois par mois – avec une présence renforcée dans le contexte sanitaire et de mobilisation sur l'ensemble de la période).
- L'année 2020 voit la situation économique se stabiliser également et se développer par de nouveaux financements, notamment un poste FONJEP culture et un travail pour accueillir une troisième personne au sein de l'équipe sur la stratégie de communication et de valorisation.

La FAMDT a proposé tout au long de l'année, en coordination avec ses adhérent.e.s, des services mutualisés et des conseils (voir l'accompagnement des adhérent.e.s):

- Nous offrons toujours la possibilité d'avoir pour les partenaires et adhérent.e.s un « pied à terre » pour ceux-celles qui le souhaitent (salle de réunion, bureau disponible...).
- Nous confirmons la mise à disposition de ressources et d'appuis pour les adhérent.e.s (formations, notes ressources, lettre régulière, infos juridiques...).
- Renforcement de l'appui aux adhérent.e.s sur leurs besoins de travail au travers d'interventions diverses.



Festival Bouche à oreilles 2016 © Eric Legret

Axes d'activités et réalisation des objectifs

Fédérer les adhérent·e·s, consolider la connaissance du secteur des musiques, danses traditionnelles et du monde et renforcer la structuration territoriale

A - L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ADHÉRENT·E·S

La FAMDT accompagne ses adhérent·e·s par différents moyens. Le contexte que nous avons pu traverser à mis en avant ce lien nécessaire, affirmé comme un processus au cœur du projet fédéral. Cet « accompagnement » est une mission transversale qui se confirme, qui est essentielle. L'accompagnement est souvent initié à partir de la sollicitation d'un·e adhérent·e de la FAMDT voire d'un réseau territorial d'acteur·trice·s souhaitant travailler à des logiques de structuration, de coopération et de renforcement collectif. Selon les situations, l'accompagnement peut durer de quelques heures (transmission de ressources, mise en réseau des adhérent·e·s, conseil juridique ponctuel, rendez-vous stratégique...), à une présence sur un temps de réunion et/ou de réflexion ou encore, à quelques jours, voire plusieurs mois dans le cadre d'un processus de travail en réciprocité. Sur cette année 2020, cette dimension fut évidemment renforcée et consolidée – cette dimension est de plus en plus identifiée par les adhérent·e·s. Dans ce cadre nous développons trois grands types d'accompagnement qui peuvent se croiser dans une même intervention :

- **L'accompagnement à la structuration** d'une structure adhérente comme l'accompagnement interne des projets (gouvernance, organisation, RH, projet artistique...) ou l'accompagnement de l'adhérent·e dans son contexte, ses relations partenariales par du conseil ;
- **L'accompagnement collectif** comme les projets de coopération entre acteur·trice·s, par exemple le travail en région PACA-Sud autour de la consolidation d'un collectif d'adhérent·e·s travaillant sur les

musiques, danses traditionnelles et du monde ou bien encore le travail de mise en place de nouveaux relais territoriaux pour consolider la stratégie territoriale de la FAMDT ;

- **L'accompagnement à la concertation territoriale et régionale** comme l'implication et la participation à des échanges et contributions dans le cadre de concertations régionales sur les politiques publiques comme en Bretagne, en Occitanie, en Île-de-France. Ce travail s'articule en lien et en partenariat avec certains réseaux territoriaux musiques actuelles (**le RIM** en Nouvelle-Aquitaine, **Le RIF** en Île-de-France, **SuperMab** en Bretagne, etc.) et les relais territoriaux de la FAMDT.

À cela, il faut ajouter le suivi de projets spécifiques que nous co-portons en lien avec les adhérent·e·s (**le Prix des Musiques d'ICI**, **Les bourses de compagnonnage**, etc.) et le soutien quasiment quotidien apporté via des entretiens téléphoniques et/ou des rendez-vous in situ. Ce travail est aujourd'hui essentiellement mené par le directeur et l'administratrice générale de la Fédération. Il a eu tendance sur l'année 2020 à également être porté par des administrateur·trice·s et le bureau de la fédération qui ont une fonction de relais et d'alerte sur les territoires au plus près des acteur·trice·s.

Les réponses de la FAMDT s'adaptent en fonction de la nature de la problématique identifiée, dans leurs temporalités de mise en œuvre et les préconisations d'outils d'accompagnement possibles (DLA, mission spécifique, mise en réseau, formation, transfert de savoir-faire...).

Les demandes sont la plupart du temps formulées sur des sujets précis, les accompagnements sont aujourd'hui menés dans la mesure du possible en prenant en compte l'ensemble des problématiques

de la structure mais également leur contexte (géographique, social, politique, économique...) et se réfléchissent dans une dimension régionale, infra régionale et territoriale articulée au travail en proximité sur les territoires. L'intérêt de cette approche est qu'elle permet d'envisager d'emblée, une cohérence et une adéquation entre le projet de la structure et son environnement, mais aussi de faciliter la perspective de coopérations ou du moins de complémentarités entre différent·e·s acteur·trice·s (nous avons d'ailleurs participé à consolider des listes d'échanges entre adhérent·e·s sur les territoires régionaux) et à renforcer nos travaux avec certains réseaux territoriaux musiques actuelles notamment.

En ce sens, la fédération accompagne, encourage et préconise, quand cela est opportun, la dynamique de mise en place de groupes de coopération sur les territoires via ses adhérent·e·s principalement, aussi bien dans des temps généraux (journées professionnelles, rencontres de formation, actions accueillies par des adhérent·e·s...).

Les sollicitations « en urgence » se sont évidemment multipliées, notamment autour des difficultés financières et budgétaires ou d'un soutien sur l'ingénierie du montage de certains dossiers dans ce temps de pandémie.

Dans ce cadre, nous continuons notre expérimentation sur la mise en place d'un relais de trésorerie permettant à plusieurs structures adhérentes de la FAMDT de faire face à des difficultés de trésorerie temporaire. Sur l'année 2020, aucune structure n'a fait la demande de pouvoir bénéficier de ce soutien. Dans le cadre de ces demandes, nous avons mis en place un processus qui permet de faire des choix pour le conseil d'administration en ayant une bonne compréhension de la situation des adhérent·e·s concerné·e·s (bilans, comptes de fonctionnement, plans de trésorerie, éventuelles conventions, explicitation du contexte...). Nous souhaitons que le fond puisse être pérennisé surtout dans la période qui s'ouvre et dans les années qui viennent.

L'affirmation pleine et entière du travail d'accompagnement par la fédération en prise avec le travail et les initiatives des adhérent·e·s est essentielle. Cette mission doit se poursuivre dans la continuité de ce qui se développe, mais aussi être dans la capacité de mieux anticiper les situations d'urgence et les enjeux conjoncturelles et structurelles à venir. Cette perspective d'accompagnement se couplera d'un travail d'observation en 2021 qui sera consolidé d'une réflexion en équipe et au sein de la gouvernance fédérale pour coupler les compétences et les interventions en fonction des demandes. Nous poursuivrons le travail avec le Centre ressource **Opale-CRDLA Culture et l'**UFISC** sur cet objet.**

La mise en réseau et le maillage du territoire ont continué d'être des priorités de la FAMDT en 2020 et continueront à être une priorité dans les années qui viennent. Dans plusieurs régions, nous avons constaté une augmentation significative du nombre des adhérent·e·s, et les demandes visant à fédérer les acteur·trice·s adressées à la fédération sont fréquentes. Dans un contexte de continuelle modification du paysage et de crise, la FAMDT poursuit son travail de **structuration régionale et de proximité sur les territoires**. Nous avons également, en discussion avec le Conseil d'Administration, continué notre travail pour la mise en place de relais territoriaux. **Trois nouveaux relais territoriaux sont constitués : le Nouveau Pavillon en Région Pays de la Loire, La Loure en Normandie et la compagnie Hart Brut en Nouvelle Aquitaine.** Cette question des relais n'est pas aisée car celle-ci dépend du contexte politique de chaque région, du nombre des adhérent·e·s de la FAMDT, du nombre d'acteur·trice·s repéré·e·s et mobilisé·e·s.

Le processus consiste aujourd'hui à articuler deux dynamiques fortes et complémentaires : la logique de réseau et la logique fédérale pour faire mouvement et structurellement modifier la prise en compte des diversités que nous représentons. **Ce travail pour le projet fédéral s'inscrit dans le temps long et permet de :**

- **Renforcer la feuille de route concernant le maillage de la FAMDT** sur l'ensemble des territoires et du renforcement de ses relais territoriaux qui évoluent en permanence ;
- **Adapter le fonctionnement de la FAMDT aux évolutions du contexte** (décentralisation et nouvelle organisation des territoires, réformes du dialogue social, montée en puissance des dynamiques régionales et territoriales...) et au besoin d'articulation des dimensions politiques et normatives du local à l'europpéen.
- **Permettre à la FAMDT de contaminer / disséminer / infuser / diffuser sur les territoires** (ressources, rencontres et débats, formations, appui à la coordination...) ses principes, analyses, positions et propositions (coopération, économie solidaire, droits culturels, musiques et cultures de l'oralité, patrimoine culturel Immatériel, transmissions, documentation, création...).
- **Favoriser l'appropriation des sujets par les acteur·trice·s des musiques et danses traditionnelles et du monde et leur implication / participation** aux espaces de co-construction, et au développement de leurs prises en compte au sein des réseaux territoriaux Musiques Actuelles, etc.

- **Nourrir et dynamiser la FAMDT des démarches et initiatives sur les territoires**, et consolider ainsi sa légitimité auprès des pouvoirs publics (déconcentrés et décentralisés) et des regroupements d'acteur·trice·s.
- **Permettre et favoriser l'observation, la rencontre, l'échange, voire l'action commune locale** sur des problématiques communes.

Cette dimension du travail fédéral restera une priorité forte pour les années 2021 et 2022 (évolution et renforcement des relais territoriaux, maillage, rendez-vous sur l'ensemble des territoires dans une perspective de reprise, etc.).

C - L'OBSERVATION ET LA PRODUCTION D'ÉTUDES ET D'ANALYSES

a] - L'observation participative et partagée

L'observation du réseau n'a pas fait l'objet de travaux spécifiques sur l'année 2020 et depuis plusieurs années comme cela avait pu être le cas depuis 2013 sur le principe de l'**Observation Participative et Partagée** (OPP) via la **plateforme GIMIC**.

En 2020 au regard du contexte, nous avons fait le choix de coupler nos forces avec d'autres pour réaliser une enquête sur les conséquences de la crise sanitaire et produire des chiffres sur l'ensemble du champ artistique et culturel – voir le document de l'enquête [ici](#).

Nous continuons tout de même de travailler avec d'autres fédérations et réseaux à une réflexion sur la possibilité de pouvoir mutualiser des compétences et des moyens sur cette dimension – voir la note de travail sur cette perspective [ici](#). Nous avons également maintenu notre engagement pour le développement d'une version V2 de la **plateforme GIMIC**. Cette question de l'observation couplée à la question de l'accompagnement reste un travail prioritaire pour une meilleure connaissance et analyse du travail que nous devons porter au quotidien. L'année 2021 permettra de travailler les chiffres clés et des indicateurs pour porter la parole de votre diversité.

b] Recherche-action, colloques et études

La FAMDT sur l'année 2020 a continué son travail de recherche-action concernant les musiques, danses traditionnelles et du monde présentes sur le territoire national et ultra-marin et à faire avancer les réflexions collectives à propos de leur évolution dans le contexte sociétal actuel. Cette dimension « réflexive » est l'occasion de positionner la FAMDT comme un intermédiaire entre le monde de la recherche et notre champ

d'activité, avec une posture de veille et une volonté de vulgarisation, assorties de la prise d'initiatives visant à orienter le travail des chercheur·euse·s dans notre champ disciplinaire.

Cette dimension se consolide avec la consolidation de liens et les partenariats avec de nombreux·euses chercheur·euse·s (historien·ne·s, géographes, ethnomusicologue, économistes) également mobilisé·e·s comme personnes associées au sein de notre Conseil d'Administration, François Gasnault (sortant en 2019), Jean-Michel Lucas (sortant en 2019), Morgane Montagnat, Laura Jouve Villard, Naïma Yahia Hubert, etc. et compagnons de route de la fédération. Les objectifs visés :

- **Mettre en vitrine les recherches**, les publications concernant la connaissance dans le domaine des musiques et danses traditionnelles, de leurs pratiques et en particulier leurs pratiques actuelles, de leurs acteur·trice·s, sur le territoire national (métropolitain et outre-mer).
- **Mettre à disposition de la connaissance scientifique à l'attention du réseau**, par la description, l'étude, l'analyse musicologique et ethnomusicologique des musiques et danses traditionnelles, mais également par l'analyse ethnologique et anthropologique de ces pratiques culturelles, de leur évolution au sein de la société contemporaine.
- **Développer des partenariats dans le domaine de la recherche scientifique** avec d'une part, les réseaux régionaux et nationaux de réflexion et de valorisation des patrimoines culturels musicaux et chorégraphiques, d'autre part, les institutions tels que les laboratoires de recherche universitaire et les ministères compétents, afin d'accroître la compétence et la représentativité de la fédération.
- **Accompagner et soutenir l'organisation de séminaires**, colloques, rencontres et journées autour d'un thème intéressant la recherche musicologique, ethnomusicologique, anthropologique, sociologique, historique, dans le champ d'intervention de la fédération et de ses membres et éditer ou coéditer les résultats de ces recherches. Exemple : *Écrire, composer et arranger en musiques traditionnelles*, rencontre organisée avec le **Nouveau Pavillon** et/ou la contribution autour de la rencontre avec le **festival des Suds** à Arles intitulé : « Agir pour le vivant ». Comment relier nature et culture à travers la musique, les sons, et notamment les sons des oiseaux qui « s'adonnent à des compétitions spectaculaires en chantant », comme le raconte Vinciane Despret dans son livre, *Habiter en oiseau*. Ou comment « multiplier les mondes » en respectant leur diversité. À retrouver le podcast sur **Mediapart**.

En 2020, la FAMDT, en coopération avec le CPMDT (Le Collectif d'artistes Professionnels des Musiques

et Danses Traditionnelles) et le **Nouveau Pavillon** a également lancé un travail éditorial pour poser un nouveau jalon dans la réflexion autour de la création dans les musiques traditionnelles en France en 2020. Cette publication destinée au grand public souhaite affirmer l'importance de la recherche et de l'audace artistiques aujourd'hui. La publication souhaite également exprimer que le terrain de jeu de ces musiques ne se limite pas aux parquets de bal, que les lieux de fabrication (résidences) et d'expression artistique (concerts, spectacles) doivent être soutenus et développés. Perspective de publication fin 2021.

2

La consolidation des activités artistiques, culturelles et patrimoniales de la fédération.

A - LE SPECTACLE VIVANT

La grande majorité des adhérent·e·s de la fédération s'inscrivent aujourd'hui dans le champ du spectacle vivant. Nous nous devons en tant que fédération de **valoriser, expérimenter des initiatives pour l'ensemble du secteur à travers de nombreux temps fort de coopération et de visibilité**. Nous expérimentons plusieurs initiatives comme levier de développement et signal fort sur ce champ pour valoriser la richesse des productions et des créations. **Dans ce cadre, nous travaillons plusieurs objectifs opérationnels :**

- **Favoriser la co-production de créations qui fédèrent les acteur·trice·s de la filière** (artistes/producteur·trice·s, diffuseur·euse·s, labels discographiques) ;
- **Mettre en vitrine des projets de créations par des appels à candidature pour favoriser la rencontre** entre professionnel·le·s, programmateur·trice·s, diffuseur·euse·s, etc. sur des scènes généralistes.
- **Identifier, soutenir et renforcer de façon pérenne les lieux dédiés à la création et la diffusion** de musiques traditionnelles et du monde afin d'avoir un maillage de lieux ressources sur le territoire national.
- **Mieux accompagner les équipes artistiques et les producteur·trice·s et faciliter l'accès aux aides** à la création et à la structuration attribuées par l'Etat (DRAC) notamment et le **Centre National de la Musique** ;
- **Faciliter l'accès aux aides existantes**, et notamment celles du **CNM**, destinées aux producteur·trice·s pour qu'elles prennent mieux en compte les projets

portés par des petites et moyennes structures ;

- **Favoriser la mise en réseau des professionnel·le·s et faciliter une meilleure connaissance du secteur** au sein des différents réseaux, en lien avec les fédérations (**FEDELIMA, associations de lieux labellisés ou non**, etc.).

Dans ce cadre, cette année encore nous avons fait le choix de nouer des partenariats avec des festivals et des événements qui permettent de valoriser des créations portées par des équipes artistiques du réseau. Plutôt que de rester dans « l'entre-soi », nous tentons de toucher des diffuseur·euse·s « pluridisciplinaires » qui n'ont pas toujours la connaissance ou « l'appétence » pour les musiques traditionnelles et du monde. Dans ce cadre, la fédération n'est pas productrice des événements soutenus. **Ci-dessous, les initiatives prises dans ce cadre sur cette année :**

- **Le partenariat avec le festival Là ! C'est De la Musique** a été reconduit dans des conditions similaires à 2019. Installé en plein cœur du Festival d'Avignon le Festival Là ! C'est de la Musique nous entraîne sur les rives proches et lointaines des musiques traditionnelles et du monde. Quatre équipes de la FAMDT ont été sélectionnées suite à l'appel à candidatures. Le festival n'a pas réussi à se maintenir dans le cadre du contexte sanitaire que nous connaissons – en revanche la FAMDT a maintenu son engagement financier pour permettre de payer les artistes et d'honorer son engagement.
- **Soutien à l'opération au Théâtre des Thénardiens à Montreuil** – janvier 2020 A l'occasion du rapprochement et d'une coopération entre 3 compagnies⁴ (adhérentes à la FAMDT) Préoccupées des enjeux de la création dans le domaine des musiques traditionnelles est née l'envie de créer un temps commun de

⁴ Cie Vrod&Co ; Cie l'Excentrale ; Cie FeM Collectiu

création et de diffusion en territoire parisien centré sur les formes créatives (entre musique traditionnelle et musique expérimentale) émanant de cette esthétique musicale et des traditions populaires. Dans ce cadre, toutes les trois décident d'unir leur force pour montrer leurs créations respectives au Théâtre des Thénardiens à Montreuil les 17 et 18 janvier 2020. C'est tout naturellement que dans la préparation de cet événement, les 3 compagnies se rapprochent de la FAMDT, fédération attentive aux enjeux de la création. Dans ce cadre la fédération a pu apporter sa collaboration, son savoir-faire et un soutien pour le montage de l'opération.

- **Nous avons maintenu notre engagement avec le Festival Villes des Musiques du Monde et le Collectif des Musiques et danses du Monde en Île-de-France (relais territorial de la FAMDT) pour mettre en œuvre et développer le Prix des Musiques d'Ici.** Le principe général de cette initiative est de soutenir l'émergence d'artistes issu-e-s des diasporas et de la richesse des musiques de France. Le Prix devient un véritable **dispositif de repérage et d'accompagnement d'artistes, Le Prix des Musiques d'ICI** concerne à la fois des artistes issu-e-s des diasporas, et des artistes français-es travaillant sur les répertoires musicaux des diasporas qu'il-elle-s côtoient. Le Prix permet de mettre en valeur le dynamisme de réseaux culturels qui échappent aux radars des circuits habituels. **Le Prix propose une action concrète qui montre la richesse des musiques de France, dans la diversité de leurs origines.** L'intérêt suscité auprès de nombreux-euses professionnel-le-s nous encourage à renforcer et à développer l'initiative. Les lauréat-e-s ont bénéficié de différentes formes d'accompagnement de résidences de cinq jours rémunérés et d'une diffusion d'au moins cinq représentations de leur spectacle. La FAMDT a aidé à la rédaction de l'appel à projet, à l'embauche d'une chargée de production responsable de la coordination, à la valorisation de l'initiative auprès des partenaires (ministère de la Culture, Centre National de la Musique, etc.). [Voir ici](#) les artistes du prix.
- **Nous avons initié une opération dans le cadre du MaMA avec le Festival Villes des Musiques du Monde au sein du Théâtre de l'Atalante en complément des showcases du Prix des Musiques d'Ici.** Il s'agissait de donner de l'ampleur à ce rendez-vous important en coopération avec le Festival Villes des Musiques du Monde (adhérent de la fédération) et un parcours de showcases dédiés à la scène des musiques trad'actuelles afin de valoriser, soutenir les artistes issu-e-s des musiques populaires de tradition orale, mettre en exergue leurs créations, leurs audaces, leurs rencontres artistiques, la diversité

des courants musicaux. [Voir ici](#) l'événement. Nous souhaitons aussi mettre en lumière et faire converger ce double mouvement musical des musiques d'ICI, constitutif plus que jamais de la production musicale de la France d'aujourd'hui. Il s'agit bien dans cet appel à candidature qui s'inscrit pleinement dans le cadre du **MaMA**, de pouvoir sensibiliser et mettre en vitrine l'existence du creuset émergeant du secteur des musiques et danses traditionnelles du domaine français, d'offrir de la visibilité aux artistes de notre réseau et à leurs créations dans le champ des musiques traditionnelles afin qu'elles soient entendues, vues et identifiées par des professionnel-le-s du secteur, des programmeur-trice-s « généralistes », dans un espace qui mobilise l'ensemble de la filière et du champ professionnel. [Voir ici](#) L'appel à candidature. [Voir ici](#) L'événement.

- **Nous avons reconduit notre engagement et nos travaux autour du jeune public - Nous nous sommes comme l'année dernière impliqué-e-s en tant que partenaires du Festival Babel Minots,** qui organise une programmation sur plusieurs jours et plusieurs rencontres professionnelles. Ce rendez-vous s'est tenu en mars 2020 juste avant le confinement. Parmi les suites occasionnées dans le cadre de l'appel à candidature interne à la FAMDT, le spectacle sera proposé en tournée par les Jeunesses Musicales de France sur la saison 2020/2021. Il s'agit d'un festival très intéressant car celui-ci permet de travailler une dynamique de rencontres et débats ainsi que de nouer des partenariats avec des acteur-trice-s important-e-s permettant la structuration d'un réseau professionnel du spectacle musique jeune-public (**SACEM, JM France, Réseau RAM-DAM**, etc). L'engagement dans le cadre du festival permet de nouer des liens et des coopérations, d'enclencher des démarches structurales autour des enjeux de la création sur le champ du jeune public, d'effectuer un travail d'analyse autour des questions d'éducation artistique et culturelle ainsi que de porter des propositions et préconisations dans le champ des politiques publiques de la musique.

B - LE TRAVAIL AUTOUR DE LA DANSE

La danse sur cette année périlleuse n'a pas fait l'objet d'un travail spécifique. Les échanges au sein du conseil d'administration ont démontré les attentes de nos adhérent·e·s, des praticien·ne·s en général et du ministère. Des pistes de travail sont en train de voir le jour, des partenariats sont rétablis assez rapidement. Plusieurs questions sont encore à inscrire dans l'organisation fédérale : à la fois celle de la disponibilité de l'équipe permanente (l'équipe de la FAMDT étant réduite sur l'année 2020 à deux) à travailler une coordination efficace, d'engager un travail pour s'entourer de compétences autour de la question, en ce sens nous avons sollicité Denis Mercader pour venir nous accompagner sur la réflexion et nos travaux. Il s'agissait également sur cette année 2020 de penser une stratégie pour trouver des moyens financiers nouveaux pour consolider ce chantier au cœur du projet fédéral. Voir la note de synthèse / perspective autour de la danse présentée et discutée au sein du Conseil d'Administration [ici](#).

C - LA POLITIQUE PATRIMONIALE DE LA FAMDT

a] Le pôle associé Bibliothèque Nationale de France

La FAMDT est depuis 1999 reconnue comme pôle associé de la BnF. Toutefois, la convention quinquennale n'a pas été reconduite à son terme en 2019 et nous n'avons pas réussi à discuter de notre partenariat, de manière directe, avec les différent·e·s responsables de la BnF depuis 2018. Nous avons continué sur l'année 2020 d'interpeller la BnF pour clarifier les incompréhensions qui perduraient. L'ensemble des personnes impliquées au sein de la commission documentation

et le conseil d'administration de la fédération se sont mobilisé·e·s pour comprendre et faire évoluer cette situation. Dans ce cadre, nous avons obtenu un rendez-vous avec les directrices respectives du département de la coopération (Mme Sophie Mazens) et du département de l'audiovisuel (Mme Pascale Issartel) au sein de la BnF permettant de faire le point et se donner des pistes de travail en commun pour la suite. En effet, nous sommes très attaché·e·s à la poursuite du travail de numérisation et de mise en ligne d'archives sonores, notamment via le portail du patrimoine oral⁵, et également sur [Gallica](#), le portail de la BnF. L'enjeu reste celui de la valorisation de ces archives sonores. Le financement octroyé jusqu'à présent par la BnF a permis de financer la numérisation et la mise en ligne d'archives sonores. Parmi les pistes envisagées avec la BnF, il y a le dépôt des collections décrites au sein de la BnF pour en permettre la consultation par les chercheur·euse·s mais également la constitution de dossiers thématiques sur nos musiques, en lien avec Gallica, à partir de collections pour lesquelles nous disposons des droits de diffusion.

b] La commission documentation

En 2020, la commission documentation s'est réunie à plusieurs reprises en distanciel. Une dizaine de personnes participe à cette commission qui souhaite désormais se réunir physiquement une fois par an et de manière séquencée en distanciel tous les trimestres. À l'ordre du jour : le partage des projets de valorisation des archives sonores et plus globalement du patrimoine oral de chaque région, les questions techniques des membres du réseau en lien avec les outils documentaires qu'il·elle·s utilisent (évolution des logiciels documentaires, migration de données...), la maintenance et l'évolution d'outils mutualisés tel que le [Portail du Patrimoine Oral \(PPO\)](#), les échanges sur la politique du Patrimoine culturel immatériel, etc.

⁵ Catalogue collectif des centres du réseau FAMDT accessible à cette adresse : <http://stq4s52k.es-02.live-paas.net/>
Il comprend les collections des centres suivants : [AMTA](#) – [CMTRA](#) – [Dastum](#) – [La Loure](#) – [MPO Bourgogne](#) - [UPCP-Métive/CERDO](#)

A - LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Nous avons, sur cette année 2020, renforcé notre travail de formations pour les bénévoles associatifs de la fédération notamment dans le cadre des rencontres, temps fort et initiatives portées essentiellement en distanciel. Il s'agit de conduire des actions de sensibilisation, de mobilisation et de formation des acteur·trice·s autour des enjeux transversaux et spécifiques autour des musiques, danses traditionnelles et du monde. Ce travail s'inscrit dans le cadre du partenariat et du soutien avec le **Fonds de développement de la vie associative**. La FAMDT, à travers ces temps de rencontre, souhaite répondre à trois objectifs principaux :

- **Mobiliser les adhérent·e·s de la FAMDT et plus largement les acteur·trice·s culturel·le·s** de l'ESS et favoriser l'interconnaissance sur un même territoire ;
- **Faire monter en compétence les adhérent·e·s** (équipes bénévoles et professionnelles) et renforcer leurs connaissances des enjeux et les modalités de structuration du champ culturel sur les dimensions professionnelles et citoyennes ;
- **Encourager la réflexion collective et la mise en débat** des analyses et des propositions et la définition de perspectives d'actions en commun.

Cette démarche s'est matérialisée concrètement par de nombreux ateliers et rendez-vous que nous avons pu mettre en place avec d'autres organisations dans le temps de la pandémie et du confinement.

B - LES BOURSES DE COMPAGNONNAGE FAMDT - ADAMI EN 2020

Comme nous avons pu souvent l'évoquer, les musicien·ne·s professionnel·le·s du domaine des musiques traditionnelles et du monde cherchent, à certains moments de leurs parcours, à compléter leur formation initiale, à se spécialiser, à maîtriser un instrument ou un répertoire qui les attire et les passionne... Les propositions de formation professionnelle continue dans ce domaine sont peu nombreuses, du fait de la rareté de certains instruments, de certains répertoires mais aussi d'un mode de transmission essentiellement oral.

Les bourses de compagnonnage FAMDT/ADAMI

répondent en grande partie à ce besoin. Le principe est simple : le·la boursier·ère choisit un·e formateur·trice avec lequel·laquelle il·elle élabore des contenus pédagogiques. La transmission s'effectue alors dans le cadre d'une relation interpersonnelle, individualisée. Chaque année, des compagnonnages s'effectuent dans ce cadre, pendant 10 jours. **11 boursier·ière·s ont pu bénéficier de ce dispositif cette année. Nous avons dans le cadre du dispositif reçu 33 dossiers de candidature. Il s'agit d'une année particulière car l'ADAMI a d'une part augmenté sa subvention pour une bourse supplémentaire et pour la prise en charge une partie du travail de coordination effectué par la FAMDT, ainsi que la prise en charge des frais liés à la journée de délibération du jury.**

Le dispositif, géré par la FAMDT, permet d'accompagner et connaître au plus près les projets de transmission et de création dans le champ des Musiques, danses traditionnelles et du monde. Dans ce cadre, les candidat·e·s sont très demandeur·euse·s d'informations et de conseils sur le montage des dossiers, la réalisation des bilans et du suivi qui demandent une ingénierie et un accompagnement spécifique pour la fédération. Sur les contenus, les retours des boursier·ère·s et des formateur·trice·s sont très positifs. Les formations ont rempli leurs objectifs dans le cadre des projets pédagogiques envisagés et dans la dynamique de professionnalisation et de consolidation du parcours des musicien·ne·s. Il est difficile de mesurer précisément l'impact des bourses de compagnonnage sur l'insertion professionnelle des musicien·ne·s. Nous constatons cependant que ces bourses génèrent souvent des collaborations entre formateur·trice·s et boursier·ère·s.

Retrouvez [ici](#) le bilan écrit qualitatif sur les boursiers 2020 présentant les points positifs, les réflexions à mener ainsi que le témoignage de boursier·ère·s.

C - LA FORMATION « CADRE EN ÉDUCATION POPULAIRE ET EN DROITS CULTURELS »

L'année 2020 a été marquée par le travail avec la **Fédération Régionale des MJC d'Île-de-France** (adhérent FAMDT) **pour la consolidation de la formation « Cadre de l'éducation populaire et des droits culturels »**. Au cœur de la formation, la dimension éducative (et non la méthodologie de projet) et la question du projet de société. En effet, les mutations profondes de notre société, qu'elles soient socio-économiques, démocratiques, environnementales, géopolitiques, posent aux acteur·trice·s de l'éducation populaire des défis immenses pour aujourd'hui et demain. En ce sens, il a paru essentiel à la FAMDT de pouvoir s'investir sur le référentiel des droits culturels pour accompagner le programme pédagogique de la formation. De plus, la conduite du projet de formation s'inscrit dans un axe éducatif fort de l'éducation populaire lié à un environnement toujours plus complexe dans lequel les incertitudes deviennent la norme. Le travail s'inscrit dans la qualification et la formation de nos cadres professionnel·le·s et le souhait d'envelopper de manière pleine et entière le référentiel des droits culturels pour consolider une formation de haut niveau, construite en partenariat avec **l'Université de Paris Est Créteil**. La FAMDT, dans ce cadre, pilote en coordination avec la MJC le module droits culturels.

Retrouvez l'ensemble du programme de formation [ici](#)

D - LA FORMATION AVEC LE PONT SUPÉRIEUR BRETAGNE - PAYS DE LOIRE

En 2020, nous avons enclenché un travail en proximité avec les deux pôles d'enseignements supérieur : Le Pont Supérieur et l'Université de Bretagne Occidentale – Brest et le Pôle Aliénor (Tours et Poitiers).

Avec le Pont supérieur, nous travaillons en partenariat pour la consolidation et le développement du **master « Artistes des musiques traditionnelles », formation unique en France**. C'est la première formation à ce niveau, commune à plusieurs établissements d'enseignement supérieur (Le Pont Supérieur et l'Université de Bretagne Occidentale) portant sur les musiques traditionnelles. Ce master est doublement accrédité par le ministère de la Culture et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La délivrance du diplôme est conditionnée par la présentation scénique d'un projet

artistique personnel et la rédaction d'un mémoire de recherche. Voir le projet pédagogique du master [ici](#).

Le master est ouvert en formation initiale et continue. Dans le cadre de la formation continue, différentes prises en charge sont possibles (Afdas, Uniformalion, Pôle Emploi, employeur...). Nous échangeons régulièrement et la FAMDT intervient notamment sur le paysage professionnel et le champ de la structuration professionnelle des musiques, danses traditionnelles et du monde et plus globalement autour des enjeux que traverse le champ artistique et culturel des musiques actuelles. **Des pistes de travail se poursuivent autour de la question de l'insertion professionnelle et la mise en réseau pour les étudiant·e·s du master.**

E - LA FORMATION AVEC LE PÔLE ALIÉNOR (DNSPM, DE)

La formation, ouverte à la formation continue, est centrée sur les aires culturelles de France. Elle vise à la fois à renforcer les connaissances et compétences diverses des étudiant·e·s sur leur aire culturelle, et à les ouvrir à d'autres esthétiques, d'autres arts, notamment à travers un partenariat européen avec quatre autres établissements supérieurs en Europe (Norvège, Espagne, Estonie et Grèce). **Elle est construite selon ces orientations principales : un approfondissement des fondamentaux (variation, ornementation, improvisation modale...), l'appropriation d'un langage commun spécifique et un approfondissement des connaissances culturelles, notamment par l'observation et l'interprétation des sources.** Les étudiant·e·s sont amené·e·s à construire une démarche artistique personnelle qui tienne compte de ces orientations et des problématiques actuelles des musiques traditionnelles.

La mise en situation pédagogique procède par l'immersion chaque fois que possible : le compagnonnage, la pratique instrumentale dans la plupart des cours, l'observation et l'écoute. Le regard critique sur les sources, sur la pratique artistique, sur les problématiques propres aux musiques traditionnelles y est cultivé. Le chant et la danse sont indissociables du travail instrumental et culturel et sont présents dans la plupart des cours.

Dans ce cadre, la FAMDT intervient notamment sur le paysage professionnel et le champ de la structuration professionnelle des musiques, danses traditionnelles et du monde et plus globalement autour des enjeux que traverse le champ artistique et culturel des musiques actuelles. Un travail spécifique sera proposé autour de la structuration (montage d'une structure, convention collective, intermittence, structuration des politiques publiques de la musique, licence d'entrepreneur du spectacle, etc.).

L'association La Granja a conçu un projet de formation aux musiques modales pour des musicien-ne-s professionnel-le-s : Caminaires.

L'entendement modal, étudié au travers des répertoires des musiques traditionnelles des pays d'Oc, et au regard des grandes traditions musicales du bassin méditerranéen de l'Europe de l'Est ou de l'Orient, représente un outil essentiel qui permet d'ouvrir de larges perspectives pour la création et l'expression musicale.

Ce projet de mise en place d'une formation professionnelle aux musiques modales s'appuie largement sur l'expérience menée depuis plus de 15 ans par l'association bretonne **DROM** (adhérente de la FAMDT), au travers du projet de la **Kreiz Breizh Akademi** (KBA).

Le projet Caminaires se veut fédérateur, en participant à la diffusion de la pratique professionnelle des musiques traditionnelles en Occitanie, en associant plusieurs structures de la Région (et de régions voisines) :

- **La Granja de Soulomès (Lot)**, administration du projet pédagogique, accueil de sessions ;
- **Sirventès (Aveyron)**, agence de développement, label artistique, diffusion ;
- **Le Club Rodez, association Oc Live (Aveyron)**, accueil de sessions et de résidences ;

- **Le CIRMA dirigé par Marcel Pérès à Moissac (Tarn et Garonne)** lieu dédié aux musiques anciennes, accueil de sessions ;
- **L'association Les Brayauds à Riom (Auvergne)**, accueil d'une session ;
- **L'association Hart brut, futur CNCM à Pau (Nouvelle-Aquitaine)**, accueil d'une session ;
- **Autres partenaires en cours.**

Le conseil d'administration de la fédération a fait le choix de s'engager dans **l'accompagnement du projet « Caminaires » s'articulant autour de deux axes de travail :**

- **Le soutien pour accompagner la préfiguration du projet « Caminaires ».** La FAMDT, dans son rôle de fédération nationale, apportera de toutes les manières possibles sa contribution pour que le projet puisse se mettre en œuvre (soutien institutionnel, mise en réseau, appui, etc.).
- **Un soutien financier et ce dans la prise en charge partielle des comités de suivi et techniques** autour de la mise en place du projet ainsi que l'ingénierie pour la consolidation de celui-ci.

Plus globalement, cette démarche de coopération s'inscrit dans la nécessité pour la FAMDT de **renforcer des initiatives structurantes en faveur de la professionnalisation des musicien-ne-s professionnel-le-s du domaine des musiques traditionnelles.**



A - DYNAMIQUES INTER-RÉSEAUX ET DE COOPÉRATIONS

La FAMDT participe en tant que fédération à plusieurs espaces collectifs de travail. Elle est membre de :

- **Hexopée** (ancien CNEA), (Syndicat des employeurs de l'animation) ;
- **SMA** (Syndicat des Musiques Actuelles) ;
- **Collectif des Associations Citoyennes** (CAC) ;
- **UFISC** (membre du CA et du Bureau) (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) ;
- **Agi 'son** (la prévention des risques auditifs se pose aussi pour les musiques traditionnelles et du monde !) ;
- **Ramdam** (Le réseau musique « jeune public »).

Un dialogue régulier est engagé avec l'ensemble des partenaires professionnel·le·s, sectoriel·le·s, des partenaires publics nationaux et territoriaux de mobilisation citoyenne, des partenaires de la recherche.

Depuis toujours, la FAMDT affirme la nécessité de travailler en complémentarité, en partenariat et en coopération avec les autres organisations du secteur dans un souci de partage des analyses, des compétences, et dans le but d'être en constante vigilance pour améliorer la capacité du secteur à agir et réagir au mieux face à des problématiques constatées ou émergentes. Ainsi la FAMDT s'investit dans de nombreuses structures et organisations professionnelles de la culture, de l'économie solidaire, de l'éducation populaire. De plus, la FAMDT contribue activement à la dynamique interfédérale et inter-réseaux notamment avec certains réseaux territoriaux des musiques actuelles, de nombreuses fédérations « musiques » par des réunions régulières d'information et de partage. **Cette dynamique s'incarne à la fois dans le travail que la fédération mène dans les territoires, auprès de ses adhérent·e·s, et dans les travaux menés à l'échelle du pays et de l'Europe. Ainsi, nous pouvons souligner le travail autour :**

- **Des dynamiques nationales et européennes de réflexion et d'action qui peuvent s'incarner dans des temps de réflexion communs à l'occasion de grands événements du secteur (Biennale Internationale du spectacle, Trans-Musicales, Pop Mind...)** ;

- **Des temps liés à la vie de la fédération sur lesquels sont systématiquement invité.e.s partenaires et organisations** (Rencontres territoriales, journées professionnelles de la FAMDT, séminaires sur des sujets spécifiques : ruralité, journée sur la création dans les musiques traditionnelles, rencontre sur les musiques des (im)migrations...)
- **Des implications importantes de la fédération dans d'autres instances (UFISC, SMA, AGISON, Collectif CNLII - Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants, Collectif des associations citoyennes, Live DMA depuis 2018, Collectif Bar-bars, Relais Culture Europe...)** ;
- **Participation et contribution à la préparation de l'événement européen POP MIND**, un temps de réflexion à l'échelle européenne, initié en 2014 par la FEDELIMA et le réseau européen Live DMA. Il réunit depuis 2014 plus de 30 organisations françaises et européennes impliquées dans la préparation de l'évènement sur des moments de prospective. Nous avons été très impliqués en 2020 sur la préparation et la mise en œuvre de la rencontre européenne POP MIND qui se tiendra à Orléans en octobre prochain ;
- **La dynamique SOLIMA, dont la FAMDT est partie prenante via le GTMA** (groupe de travail des lieux de musiques actuelles) ;
- **Des partenariats spécifiques enclenchés avec d'autres fédérations ou organisations, sur des projets précis** (Accord de coopération avec Les oiseaux de passage, réflexion autour de la mutualisation des compétences dans le cadre de l'observation participative et partagée...).

La FAMDT via son implication au sein de l'UFISC a travaillé sur cette année 2020 à des problématiques touchant différentes disciplines (musique, musique enregistrée, cirque, conte, arts de la rue, arts plastiques...) et différents types d'acteur·trice·s (collectifs ou non, producteur·trice·s, artistes...). De fait, **nous échangeons régulièrement avec d'autres réseaux, fédérations et syndicats (Fédération des arts de la rue, Actes If, RIF, Thémaa, Synavi, SCC, SMA, Féarock, Fraap...)**. Nous participons également à une démarche inter-fédérale permettant d'échanger collectivement sur les enjeux conjoncturels et structurels liés à la mise en place du **Centre National de la Musique**.

La contribution à la structuration professionnelle a pour objectif de coopérer avec les organisations du champ des musiques et d'élargir le périmètre de ses coopé-

rations et actions territoriales (Europe, International) et intersectorielles (économie solidaire, éducation, social...), **dans un objectif commun qui est celui de la défense de l'intérêt général et des droits culturels.**

- **Travailler des dynamiques de coopération** dans une dimension d'ouverture à d'autres secteurs ;
- **Développer des relations partenariales** du local à l'International ;
- **Contribuer aux espaces de réflexion** sur les politiques culturelles.

B - L'EXPLORATION DES ENJEUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX PAR LA FAMDT

En 2020, nous avons continué notre engagement autour des enjeux européens et internationaux. Le souhait est de pouvoir inscrire cette dimension sur plusieurs chantiers menés par la fédération. L'accompagnement des adhérent·e·s dans leurs projets européens se développe également, via les partenariats et relations que la FAMDT noue avec des organisations spécialisées type **Relais Culture Europe**. Nous avons cette année fait un travail avec le ministère en inter-fédéré notamment avec le bureau de l'action internationale. Les solidarités créées avec le réseau **Live DMA** (qui cohabite au sein de nos bureaux de Nantes) génère également des perspectives en prolongement de ceux déjà menés par la FAMDT, venant fortifier et donner une nouvelle dimension notamment aux questions politiques et artistiques.

La FAMDT participe également activement à Pop Mind et a poursuivi son engagement dans le cadre de la réalisation de cet événement qui se tiendra en octobre 2021. Cet engagement autour de cet événement et du processus de travail qui en découle marque un engagement et un renforcement de la fédération sur les questions européennes et nous devons poursuivre en lien avec nos partenaires. Voir l'ensemble des travaux de **POP MIND 2019** [ici](#) et le rendez-vous en octobre prochain [ici](#).

Nous continuons également nos échanges avec **le réseau européen folk musique** qui s'est constitué. L'idée d'un réseau d'adhésion paneuropéen officiel pour la musique et la culture folkloriques et traditionnelles a d'abord été suscitée par des réunions convoquées par l'organisation écossaise Burnsong. Les principaux avantages de l'adhésion sont les opportunités de rencontrer, de partager et de collaborer avec les autres, d'augmenter les contacts des membres et la mobilité des artistes et des organisateur·trice·s en Europe. La FAMDT est aujourd'hui membre du réseau et participe aux travaux.

C - LES RENCONTRES NATIONALES, RÉGIONALES ET TERRITORIALES

La dynamique autour des rencontres, rendez-vous au plus près des adhérent·e·s, s'inscrit dans notre travail de proximité. Il s'agit au travers des parcours et des rendez-vous thématiques de répondre aux attentes et de permettre, sur l'ensemble de l'année, de travailler à la consolidation de « l'écosystème des Musiques, Danses traditionnelles et du monde ». Cette action s'inscrit dans une dynamique de parcours et d'ancrage territorial de la FAMDT pour répondre aux enjeux de proximité avec les adhérent·e·s mais également pour répondre aux enjeux régionaux et territoriaux dans lequel s'inscrivent la grande majorité de leurs actions. Cette dimension permet de répondre à plusieurs objectifs opérationnels :

- **Fédérer et accompagner** les adhérent·e·s, leurs pratiques professionnelles, leur positionnement dans leurs territoires d'action ;
- **Soutenir les activités** artistiques, culturelles, éducatives, de documentations et de transmissions des acteur·trice·s des musiques, danses traditionnelles et du monde ;
- **Animer et représenter** (porte-voix) le réseau des musiques et danses traditionnelles dans sa dynamique territoriale, régionale, nationale, européenne et internationale ;
- **Consolider et produire de l'observation**, de la connaissance pour favoriser la mise en réseau et les coopérations au niveau territorial, régional, inter-régional, national, européen et international.

Cette année nous avons été contraint·e·s de réduire nos déplacements au vu de la crise sanitaire qui a mis un arrêt brutal à plusieurs de nos événements.

Les événements organisés - co-organisés - en partenariat

- **Janvier | Participation aux Biennales Internationales du Spectacle** – Table ronde autour de musiques et migrations, mise en lumière de la programmation de nos adhérent·e·s. [Plaquette ici](#) ;
- **Janvier | co-production des représentations des créations** dans le champ des musiques traditionnelles au **Théâtre les Thénardiens** à Montreuil ;
- **Mars 2020 | Organisation des quatrièmes rencontres professionnelles du festival Eurofonik**, co-organisées par **Le Nouveau Pavillon** et la FAMDT avec pour thème *Écrire, composer et arranger en musique traditionnelle*. [Retrouvez les synthèses des rencontres ici](#) ;

- **Mars 2020 | Rencontres Professionnelles dans le cadre du festival Babel Minots** - Festival des Musiques autour du jeune public. Voir la richesse du festival [ici](#) et les thématiques des rencontres [ici](#) ;
- **Avril 2020 | ANNULÉ Festival Traces de danse** - Préparation d'une commission sur la danse ;
- **Juin 2020 | ANNULÉ Les Rencontres nationales de la FAMDT** devaient se dérouler à Parthenay, berceau de la FAMDT. Contraint-e-s d'annuler, nous avons décidé de maintenir les cachets des artistes pressenti-e-s sur les deux jours ;
- **Juillet 2020 | ANNULÉ Festival « Les Suds »** - Journées professionnelles ;
- **Juillet 2020 | ANNULÉ Festival Le Son Continu** - Implication et engagement de la FAMDT au festival international de lutherie « le Son Continu ». Tenue d'un stand, rencontre avec les adhérent-e-s, participation aux débats ;
- **Juillet 2020 | ANNULÉ Festival Là c'est de la musique** - Organisation de plusieurs temps de travail et d'échanges avec les adhérent.e.s et partenaires dans le cadre de notre mobilisation sur le festival à Avignon ;
- **Juillet 2020 | ANNULÉ RAFFUT** - Participation aux rencontres nationales de la FEDELIMA ;
- **Octobre 2020 | Rencontre Ruralité** en partenariat au **Sonambule** à GIGNAC ;
- **Octobre 2020 | Festival Villes Des Musiques du monde avec le Collectif des Musiques et Danses du Monde en Île-de-France** ; Plateau artistique lauréats **Prix des musiques d'ICI** et plateau **Nouvelle musique trad'actuelle** ;
- **Décembre 2020 | ANNULÉ Trans Musicales** Participation à une table ronde et aux débats organisés dans le cadre de « Rencontres et débats » ;
- **Décembre 2020 | ANNULÉ Rencontres dans le cadre du Festival No Border** – Cette année nous avons pour projet de coupler ce temps fort de fin d'année avec le CA de décembre et une journée thématique autour des labels dans le champ des musiques traditionnelles.

Il s'agit là d'une liste non exhaustive mais il y a également eu la mobilisation sur **les trad'hivernales à Sommières**, une journée de rencontre autour des questions européennes avec les organisations musiques, ...



Nâtah Big Band © Eric Legret

A - LA COMMUNICATION AU SERVICE DU PROJET FÉDÉRAL

Sur l'année 2020, nous avons attaché une importance particulière à la communication en consolidant et en actualisant nos outils. Nous nous sommes également doté·e·s de nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer au mieux des bases de données qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération. Ce chantier prioritaire a été initié depuis 2018 et devra se poursuivre sur les prochaines années.

Les objectifs de la communication portée par la FAMDT ont été réaffirmés : communiquer sur le projet global de la FAMDT et sur certains projets en particulier, relayer les projets des adhérent·e·s, informer, être centre de ressources, valoriser le secteur des musiques et danses traditionnelles, **donner une image actuelle, novatrice et dynamique des cultures populaires.**

Le site web est mis à jour de manière hebdomadaire – un travail de refonte complète est en cours depuis 2020 et le nouveau site sortira sur le dernier trimestre 2021. Il doit permettre de diffuser des actualités, de valoriser des projets ainsi que différents documents ressources ou liés à la vie associative.

L'affirmation de la présence sur les réseaux sociaux permet de créer du lien avec les adhérent·e·s et de mettre en avant des projets artistiques. La communication vise les adhérent·e·s, les partenaires, les institutions, les réseaux professionnels, les pouvoirs publics et toutes les personnes intéressées par les musiques, danses traditionnelles et du monde. La communication doit permettre que la FAMDT soit réactive, au plus proche de ses adhérent·e·s, rende compte des événements professionnels. Cette communication doit participer à la visibilité et à la valorisation des esthétiques que nous représentons ainsi qu'aux travaux et réflexions que nous portons.

B - WEB-MEDIA DOCUMENTAIRE AUTOUR DES MUSIQUES ET CULTURES DE L'ORALITÉ

Depuis trois ans, une réflexion a été engagée au sein du Conseil d'Administration afin de repenser la politique patrimoniale de la FAMDT et de fédérer les adhérent·e·s qui agissent dans le champ du spectacle vivant, de la transmission et de la recherche...

À l'origine de ce débat, la nécessité de remettre en état le **Portail du Patrimoine Oral** qui ne rend plus les services attendus et ne permet plus de « moissonner » dans de bonnes conditions les contributions des différents centres de documentation du réseau. Le projet d'une grande bibliothèque numérique de l'oralité s'est précisé en 2017 avec le soutien de la Direction Générale des Patrimoine (DGPAT, ministère de la Culture) pour la mise en œuvre d'une étude de faisabilité : cette étude et ce travail autour de l'objet se sont poursuivis sur l'ensemble de l'année 2018.

Nous avons en 2019 remis le rapport final concernant la préfiguration de cette étude de faisabilité pour permettre la création d'un espace spécifique pour la connaissance des cultures issues de l'oralité (musiques, traditions, mémoire des territoires...). En 2020, nous avons tenté de trouver des moyens complémentaires pour le développement du projet – nous avons notamment obtenu des moyens auprès de la DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) pour son développement.

Plusieurs objectifs transversaux sont pointés dans le cadre du développement de cet outil structurel :

- **Initier une porte d'entrée éditoriale autour de la richesse** des mondes des musiques, danses traditionnelles et du monde (Volet Web-Media) ;
- **Vulgariser et rendre accessibles** les richesses des musiques de l'oralité entre patrimoine, création et transmission ;
- **S'inscrire dans un mouvement francophone d'enrichissement** de la connaissance des styles musicaux de transmission orale ;
- **Mettre un espace ressource à la disposition** des artistes, des chercheur·euse·s et des pédagogues pour qu'il·elle·s puissent y déposer leurs productions ;
- **Renforcer une dynamique de recherche** autour de la diversité des cultures musicales de l'oralité, allant du collectage et de la transmission à la création ;
- **Initier la coopération entre acteur·trice·s** à l'échelle régionale, nationale et internationale au service d'un programme de service public et d'intérêt général.

La FAMDT se situe dans une interaction dynamique entre les enjeux patrimoniaux et ceux liés à la création artistique. Le mouvement des musiques traditionnelles et du monde génère une scène dynamique, originale et créative dont les productions restent encore largement à découvrir, tant d'un point de vue historique qu'actuel. Si de nombreux fonds sonores sont

aujourd'hui disponibles en ligne, le travail n'en est qu'à ses débuts pour les fonds audiovisuels, photographiques ou papiers. Afin de développer plus encore l'interaction entre les dimensions patrimoniale et artistique, la FAMDT porte donc cette démarche de site ressource Web média / documentaire pour souligner cette richesse et les interdépendances. Conçue comme un espace ressource croisant les documents de collectage et les créations contemporaines, les outils pédagogiques ou les études sur les musiques et traditions orales, ce site internet des musiques et des cultures de l'oralité aura pour objectif de favoriser la visibilité ces cultures et de montrer leur modernité. Un des axes essentiels dans la constitution de ce portail est de répondre aux besoins de la diversité des personnes qui s'intéressent aux musiques et traditions orales : artistes, chercheur·euse·s, enseignant·e·s et pédagogues, habitant·e·s, curieux·euses...

La FAMDT sur l'année 2021 continuera de s'atteler à la mise en œuvre de ce travail structurel. La démarche dans les années à venir a pour ambition d'offrir au·à la visiteur·euse la vision la plus large de notre champ et de lui proposer des parcours aussi divers que les ressources disponibles. Un accompagnement sera effectué avec des spécialistes concernant le développement. Il est à noter que nous avons pu obtenir un financement pour la mise en œuvre à hauteur de 45000 Euros par le ministère de la Culture (Direction Générale des Patrimoines et Direction Générale de la Création Artistique) pour le développement du projet.



Sérot & Janvier et la GrOove Cie © Eric Legret

Les moyens mis en

œuvre

1 La dynamique associative et participative de la FAMDT

Les organes statutaires de la FAMDT sont le Conseil d'Administration, le Bureau et l'Assemblée Générale. Le travail d'orientations stratégiques et de définition démocratique des positions se réalise au sein du Conseil d'Administration au sein duquel chaque structure est représentée par un·e administrateur·trice. Le Bureau a un rôle exécutif et de préparation. L'Assemblée générale a un rôle de validation dans la fixation des orientations politiques et permet d'associer les adhérent·e·s et de leur donner une lecture des activités de la fédération. Le travail s'organise autour de six grandes dimensions : politique publique, socio-économie des structures et accompagnement des équipes, transmission, documentation, spectacle vivant, et valorisation.

A - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

Le Conseil d'Administration est l'instance politique et décisionnelle de la FAMDT. Des réunions de commissions, de groupes de travail et de bureau participent au bon fonctionnement de la Fédération.

Le Conseil d'Administration est composé en 2020 de 23 administrateur·trice·s dont 7 membres du Bureau, 4 personnes qualifiées associées au Conseil d'Administration à titre consultatif. Le Conseil d'Administration se réunit 4 fois par an sur deux journées et une fois à l'occasion de l'assemblée générale. Les Conseils d'Administration sont généralement préparés à travers des notes écrites rassemblant les informations et avis utiles aux échanges et prises de décision :

- Envoi de mails de coordination réguliers au CA ;
- Envoi de mails de coordination réguliers au Bureau ;
- Réunions mensuelles de Bureau avec une bonne participation du Bureau.

L'année 2020 a confirmé les tendances de la vie associative :

- Une présidence et un bureau élargi qui se consolident pour faire vivre les instances de la fédération ;
- Une forte mobilisation des administrateur·trice·s pour le projet fédéral et un taux d'absentéisme très faible dans les instances associatives et les rendez-vous (malgré le contexte en distanciel) ;
- Un nombre de candidat·e·s au Conseil d'Administration à chacune des Assemblées Générales plus important que le nombre de places vacantes (ce qui est regrettable en soi mais démontre l'intérêt des adhérent·e·s pour le fait associatif).

B - LES ADHÉRENT·E·S

Les nouvelles adhésions 2020 sont les suivantes :

- **Chantiers Vocal** (33) Belin Beliet, Région Nouvelle-Aquitaine ;
- **Compagnie des Musiques Têtues** (22) Rostrenen, Région Bretagne ;
- **Meryem Koufi** (13) Arles, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- **Nuevo Mundo** (26) Luc-en-Dios, Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- **Ox'Ivent** (34) Lodève, Région Occitanie ;
- **Rugi'Son** (37) Tours, Région Centre-Val de Loire ;
- **Mond'Prod** (77) Mortcerf, Région Île-de-France ;
- **Terres d'empreintes** (74) Annecy, Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- **Nepeta** (36) Saint-Denis-de-Jouhet, Région Centre-Val de Loire ;
- **Centre Mandapa** (75) Paris, Région Île-de-France ;

- **Altan Art** (84) Orange, Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur ;
- **Collectif la Nouba** (11) Tourouzelle, Région Occitanie ;
- **Collectif V A I** (35) Rennes, Région Bretagne ;
- **Madame Glou** (13) Marseille - Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur ;
- **Bilaka** (64) Bayonne - Région Occitanie ;
- **Kiwi production** (31) Toulouse - Région Occitanie ;
- **Nangma production** (59) Valenciennes Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La plupart des nouv.eaux.elles adhérent.e.s agissent dans le champ du spectacle vivant. D'un point de vue qualitatif, **plusieurs observations et tendances se maintiennent :**

- **La diversité des structures** (missions, champs d'intervention, nombre de salarié.e.s, budgets) se confirme ;
- **Les associations** restent les structures juridiques les plus représentées et de loin ;
- **La majorité des nouvelles structures sont des structures récentes** qui comptent peu de salarié.e.s permanent.e.s et viennent chercher du réseau et du soutien à la structuration ;
- **La part des nouveaux.elles adhérent.e.s qui se revendiquent des musiques et danses du monde augmente régulièrement.**

L'augmentation régulière du nombre d'adhérent.e.s (17 cette année) démontre l'intérêt porté à la fédération et à sa dynamique collective de travail.

C - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES RENCONTRES NATIONALES DE LA FAMDT

La mise en œuvre de journées professionnelles couplées à notre temps d'Assemblée Générale s'est régulièrement amplifiée depuis quelques années. **Les Rencontres Nationales de la FAMDT sont devenues un temps important et fort de la vie du réseau, bien repéré par nos adhérent.e.s et par nos partenaires.** En 2020, les Rencontres nationales étaient programmées à Parthenay, ce qui faisait sens à plusieurs égards. En effet, la Nouvelle-Aquitaine est une région très dynamique à l'échelle du territoire national. La pratique en amateur y est particulièrement vivante et les adhérent.e.s de Nouvelle Aquitaine sont de plus en plus nombreux.euses et ce dans tous les champs d'activité couverts par l'action de la fédération : collectage, valorisation et transmission du patrimoine, formation, production, création, diffusion...

Parthenay est également le lieu de création de la FAMDT. En dernier lieu, nous aurions été accueillis par un relais territorial, historique, de la FAMDT, **L'UPCP-MÉTIVE.**

Compte tenu du contexte sanitaire, il nous a été impossible de maintenir ces rencontres.

D - LES COMMISSIONS ET LES GROUPES DE TRAVAIL

La dynamique associative et fédérale s'incarne également via les commissions et les groupes de travail mis en œuvre avec les adhérent.e.s et partenaires, de la FAMDT. Les groupes de travail et les commissions sont proposés soit suite à l'observation d'une thématique ou problématique récurrente (par exemple via les accompagnements) soit par les adhérent.e.s qui souhaitent que la fédération s'empare de certains sujets (les pratiques en amateur, le spectacle vivant et la professionnalisation, les droits culturels, les collectifs d'artistes, les droits d'auteurs, la lutherie...). En 2020, plusieurs commissions sont actives, et plusieurs groupes de travail sont créés en fonction d'une problématique ou une thématique à un moment donné, puis sont réactivés si besoin, d'autres sont plus pérennes (plutôt articulés au niveau des commissions) et la plupart sont désormais ouverts à de nombreux.euses partenaires. Les différents groupes de travail s'articulent autour de thématiques et sujets spécifiques : GT ruralité avec la Fédélima, GT politique publique, GT Europe et international, GT amateurs, GT création, etc.).

E - LES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe salariée était constituée de deux permanent.e.s en 2020 :

- **Un directeur, Alban Cogrel, en charge de la direction générale du projet**, ses orientations, sa mise en application, la dimension politique et partenariale, la représentation de la fédération, le conseil aux adhérent.e.s ;
- **Une administratrice générale, Nathalie Dechandon**, en charge des orientations et la mise en œuvre, l'administration, le suivi et la coordination de la vie associative, le conseil aux adhérent.e.s.

Au vu de l'équipe salariée très resserrée, La FAMDT a eu régulièrement recours à des personnels recrutés en renfort pour des missions courtes (chargées de production pour l'organisation de salons professionnels et de showcases, logistique sur les rencontres nationales et les temps associatifs...) - Nous souhaitons poursuivre en ce sens concernant quelques missions

et travaux à venir.

Projet de recrutement d'une personne en charge de la valorisation, de l'information et de la communication de la fédération.

Un recrutement a été lancé en février 2020, le contexte sanitaire a fortement ralenti le processus.

Une candidate a été sélectionnée mi-septembre mais contre toute attente a décliné l'offre. Début octobre, un nouveau processus de recrutement a été enclenché. **Amandine Rouzeau, nouvelle chargée de la valorisation, de l'information et de la communication, nous rejoindra début 2021.**

2 Les éléments budgétaires

A - ANALYSE GLOBALE ET CONSTATS GÉNÉRAUX DE L'ANNÉE 2020

L'année 2020 fut une année particulière, en raison du contexte sanitaire, qui stoppa une grande partie des projets mis en place et budgétés dans le prévisionnel présenté l'an dernier. Il en résulte une baisse considérable des charges, paradoxalement sans baisse des produits.

Par ailleurs, la FAMDT n'a fait aucune demande d'aide spécifique et l'équipe salariée n'a pas bénéficié d'activité partielle, et ceci compte tenu de l'activité spécifique de la fédération et le renforcement du travail en proximité et d'accompagnements des structures, très intense dans une année compliquée.

Pour la troisième année consécutive, l'exercice 2020 se solde par un excédent de 1754,12 € (4476 euros en 2019).

B - LE COMPTE DE RÉSULTAT

a] Les produits

Les subventions de nos principaux subventionneurs sont constantes :

- **DGCA** : 230 400 € en 2020 et 232 800 € en 2019 (projet quadriennal)
- **CNV** (désormais CNM) : 28 000 € subvention constante (projet triennal)

Subvention exceptionnelle 2020 :

- 18 800 € de subvention exceptionnelle de la **DGCA** comme soutien au processus de création du portail de l'Oralité – Web-média documentaire.

Nouvelles subventions :

- 7 263 € de subvention **FONJEP**, fléchée sur le poste de direction autour de la fonction d'animation et

de développement du réseau, subvention versée pendant 3 ans et renouvelable deux fois ;

- 1751 € de subvention du **FDVA** fléchée sur les missions de formation des bénévoles de la FAMDT.

On note également une augmentation de la subvention **ADAMI** qui correspond au financement d'une bourse de compagnonnage supplémentaire actée désormais.

Malgré le vote de l'adhésion à 1 euro pour les structures fortement touchées par la crise sanitaire, le montant des cotisations n'a pas baissé. Cela s'explique notamment par l'augmentation du nombre d'adhérent.e.s sur cette année 2020.

b] Les charges

Les charges accusent une baisse significative et notamment sur les postes dépenses liées à la vie associative :

- **Annulation de deux CA en présentiel** (soit une économie sur les frais de transport, hébergement et repas de 20 personnes environ) ;
- **Annulation des Rencontres Nationales**, le temps fort de la vie associative avec un accueil de plus de 80 personnes. Toutefois, la FAMDT a souhaité maintenir les cessions des artistes prévu.e.s, ainsi que le salaire total de la régisseuse générale des rencontres.
- **Baisse des charges liées aux missions de mise en réseau et accompagnent in situ des adhérent.e.s** (hébergements, déplacements, restauration...). Avec le confinement dès le mois de mars et l'annulation de la plupart des rencontres et des festivals de l'été, dans l'impossibilité de se déplacer, il en résulte une diminution des charges liées à ces missions.

En bref

Avec le recrutement de la personne chargée de la valorisation, de l'information et de la communication reporté début 2021, le salaire provisionné sur 6 mois n'a pas été dépensé ;

À noter que les charges de fonctionnement n'augmentent pas ou peu.

C - SYNTHÈSE ET EXPLICATION DU RÉSULTAT NET COMPTABLE

Un résultat bénéficiaire, en projet, de 50 490 € avait été constaté cette année 2020.

La totalité de la subvention versée à la FAMDT par la DGCA dans la cadre de la convention triennale pour mettre en œuvre le projet fédéral a été reçu, pour 230 400 €, subvention allouée au vu de notre budget prévisionnel qui stipulait un montant de charges de 383 080 €.

Or le total des charges constatées en 2020 s'établit à 304 839 € contre 392 920 € en prévisionnel communiqué.

Même si ce résultat est totalement explicable au vu de la conjoncture (voir explication ci-dessus), notre commissaire aux comptes nous a interrogé.e.s pour savoir s'il n'y a pas de risque de demande de reversement de la DGCA d'une partie de la subvention octroyée en raison des dépenses réalisées inférieures au prévisionnel communiqué (subvention non consommée).

Après un échange avec la DGCA et en accord avec celle-ci il a été décidé d'affecter la somme de 46 930 € en fonds dédiés sur des projets 2021 et 2022. Cela explique le résultat excédentaire de 1754,12 €.



Festival Fisel - Cocanha © Eric Legret

Comptes annuels au 31/12/2020 et rapport du commissaire aux comptes

3

BILAN ACTIF

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	12 500.00	12 500.00		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outil.				
Autres immobilisations corporelles	19 049.04	12 596.02	6 453.02	4 764.60
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 220.50		1 220.50	1 220.50
TOTAL (I)	32 769.54	25 096.02	7 673.52	5 985.10
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	12 845.15	12 845.15		
Créances (3)				
Clients, usagers et comptes rattachés	4 172.00		4 172.00	1 477.52
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 854.03		3 854.03	303.53
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	228 516.16		228 516.16	166 747.04
Charges constatées d'avance (3)	1 388.41		1 388.41	
TOTAL (III)	250 775.75	12 845.15	237 930.60	168 528.09
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	283 545.29	37 941.17	245 604.12	174 513.19

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		7 931.47
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	107 457.75	94 980.54
Excédent ou déficit de l'exercice	1 754.12	4 545.74
<i>Situation nette</i>	109 211.87	107 457.75
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	109 211.87	107 457.75
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	95 730.00	30 000.00
TOTAL (III)	95 730.00	30 000.00
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 595.27	2 788.49
TOTAL (IV)	4 595.27	2 788.49
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		20.48
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 812.82	11 850.74
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	18 404.16	16 295.73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs		100.00
Autres dettes	6 000.00	6 000.00
Produits constatés d'avance	1 850.00	
TOTAL (V)	36 066.98	34 266.95
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	245 604.12	174 513.19
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	36 066.98	34 035.93
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	17 904.50	18 013.00
Ventes de biens	408.00	528.00
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	327 313.00	342 300.00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	9 303.20	24 082.42
Utilisations des fonds dédiés		12 000.00
Autres produits	46.20	15.77
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	354 974.90	396 939.19
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises	294.27	380.82
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	126 536.79	180 665.23
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 255.78	4 225.02
Salaires et traitements	107 624.27	120 038.42
Charges sociales	45 159.84	55 295.96
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 738.53	2 154.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	1 806.78	
Reports en fonds dédiés	65 730.00	30 000.00
Autres charges	429.56	118.73
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	353 575.82	392 878.93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	1 399.08	4 060.26
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	355.04	210.26
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	355.04	210.26

COMPTE DE RÉSULTAT

FAMDT - F.A.M.D.T.

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	355.04	210.26
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		316.55
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		316.55
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		41.33
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		41.33
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		275.22
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	355 329.94	397 466.00
TOTAL DES CHARGES	353 575.82	392 920.26
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	1 754.12	4 545.74
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	50 660.00	43 112.00
Prestations en nature	4 800.00	4 800.00
Bénévolat		
TOTAL	55 460.00	47 912.00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	4 800.00	4 800.00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	50 660.00	43 112.00
TOTAL	55 460.00	47 912.00
TOTAL	1 754.12	4 545.74

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

275.22

FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE MUSIQUES ET DE DANSES TRADITIONNELLES
F.A.M.D.T. - 35 Rue de Crucy - 44000 NANTES -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Jean-Louis GOUTTENEGRE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

55 Boulevard François Arago
79180 CHAURAY

Tél. 05 49 24 10 65 Télécopie 05 49 33 56 11

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **F.A.M.D.T.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé à la page 19 et 30 de l'annexe des comptes annuels. Celle-ci concernant l'impact de la crise sanitaire COVID 19, tant au niveau de l'organisation pour l'association tel qu'exposé en « faits caractéristiques » de l'exercice et caractérisée à la clôture de l'exercice 2020 par des « fonds dédiés » de 95 730 €, dont 65 730 € au titre de 2020.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion du conseil d'administration ne nous étant pas parvenu à la date du présent rapport, nous ne pouvons formuler d'observations sur la sincérité et la concordance des informations qu'il devrait contenir.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHAURAY, le 18 Mai 2021

J.L. GOUTTENEGRE
Commissaire aux Comptes

Conclusion

À travers ce bilan, nous évoquons le chemin parcouru sur l'année 2020, les urgences et les chantiers en travail sur lesquels nous nous sommes investis collectivement et les nouveaux chantiers à initier et renforcer. Nous attirons l'attention sur quelques points clés qui permettent de mesurer la dynamique de travail de cette année écoulée comme cela a été évoqué par Ricet Gallet dans le cadre de son rapport moral :

- **La recomposition de l'équipe d'animation de la fédération et la consolidation** des espaces de gouvernances de celle-ci (Bureau, CA) ;
- **De nouvelles adhésions régulières et en nombre**, renouvellement générationnel et ouverture à de nouveaux types de structure ;
- **Un travail sur la féminisation des instances dirigeantes** fait l'objet d'une attention et d'un travail particulier des permanent-e-s et des administrateur-trice-s ;

- **Une mobilisation en groupes-projet sur les chantiers fédéraux ;**
- **Le développement des relations avec les sociétés civiles** et le travail en direction des médias qui se confirme ;
- **La dynamique de structuration régionale qui se renforce** par des alliances et des coopérations et un travail en réseau qui s'organise ;
- **Une dynamique d'ouverture permanente qui permet d'affirmer notre volonté de co-construction et de coopération avec différents partenaires** (réseaux d'acteur-trice-s territoriaux-ales, collectivités publiques, État, fédération et organisations professionnelles, universités et chercheur-euse-s...) pour renforcer la dimension d'intérêt général des musiques, danses traditionnelles et du monde et leur place dans l'espace public.



Projet 2021 : diversité, coopération, territoires et valorisation



1 Ambition du projet fédéral

Le projet 2021 de la FAMDT s'inscrit dans une année complexe au regard de la crise sanitaire que nous traversons toutes et tous. On peut à ce jour seulement entrevoir les conséquences sociales, économiques, politiques et géopolitiques, qui nous obligent à interroger nos modèles et nos modes de faire pour cette année 2021. L'année 2021 invite à poursuivre nos coopérations. Globalement les trois fonctions construites au sein de la fédération restent déclinées :

- Une fonction de contribution à la structuration et à la co-construction des politiques et cadres normatifs en faveur des Musiques, danses traditionnelles et du monde ;
- Une fonction de construction de discours, de recherche & développement, de valorisation et d'observation des initiatives des Musiques, danses traditionnelles et du monde ;
- Une fonction d'appui, d'accompagnement et de ressources, en particulier vers ses adhérent-e-s.

Le projet d'activité de l'année 2021 continuera d'être bousculé par cette situation et restera une année singulière et inédite comme l'année 2020. Dans ce cadre, nous tenterons d'agir et nous exprimons pour faire entendre nos espoirs et nos revendications pour le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde. Afin de faire face à celle-ci et pour accentuer nos résiliences, nous continuons de faire le choix d'accentuer nos coopérations avec les membres de l'UFISC⁷, Opale⁸, notamment et de nombreuses autres organisations collectives fédérales et syndicales en prise avec les différentes dimensions du projet de la fédération.

A - DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES ET DU MONDE

La diversité artistique et culturelle qui compose la fédération est directement liée aux droits culturels, à l'exercice des libertés de toutes et tous et à la participation à la vie artistique et culturelle. La FAMDT travaille à sensibiliser les acteur-trice-s et leurs partenaires, à approfondir les compréhensions et à développer un accompagnement des pratiques et une prise en compte dans les cadres normatifs professionnels et politiques - ce que nous continuerons avec force en 2020.

- **Implication au sein de la formation FRMJC Île-de-France** sur le module autour des droits culturels ;
- **Participation à l'ensemble des travaux de l'UFISC autour de la démarche collective « pour une démarche de progrès autour des droits culturels »** + sortie de l'ouvrage autour de la démarche ;
- **Construction d'outils et de dynamiques au service de la diversité** : implication et accompagnement du **Prix des Musiques d'ICI** ; positionnement sur les droits culturels comme fil conducteur vis-à-vis du **Centre National de la Musique**, des pratiques de coopération dans le champ culture ; renforcement de nos coopérations notamment sur la question du jeune public (**JM France, Babel Minots, Ram-Dam**), ouverture d'un travail sur les musiques des (im)migrations avec le **CMTRA**, etc.
- **Travail sur la diversité des transmissions** : nous continuerons de mettre en œuvre les bourses de compagnonnage, en partenariat avec l'**ADAMI**. Nous pourrions probablement augmenter le nombre de

⁷ Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles.

⁸ Voir le travail d'Opale - CRDLA Culture. Le Dispositif Local d'Accompagnement accompagne chaque année quelques 900 entreprises culturelles (Scop, Scic, Cae, associations...).

bourses annuelles et essaierons de valoriser ce dispositif par tous les moyens à notre disposition. Nous engagerons un travail pour consolider le dispositif et permettre d'associer l'Etat sur cette opération exemplaire. Nous engagerons un travail autour de la diversité des transmissions dans le champ des musiques, danses traditionnelles et du monde notamment piloté par Michel Lebreton et nous organiserons un séminaire de travail en ce sens avec **l'observatoire des Musiques et danses d'ICI** piloté par **Ville des musiques du monde** (dernier trimestre 2021).

- Nous engagerons un travail autour des parcours d'artistes – travail piloté par **I-coop**.

B - FAIRE VALOIR LES INITIATIVES DES ACTEUR·TRICE·S DES MUSIQUES, DANSES TRADITIONNELLES ET DU MONDE

La FAMDT poursuivra sa représentation des acteur·trice·s en permettant des participations collectives à plusieurs instances tout au long de l'année, les sujets étant débattus en CA.

- **Participation aux instances du Centre National de la Musique et aux travaux** (fonds festivals, comité stratégique des territoires d'outre-mer), au groupe de travail sur les musiques actuelles au ministère de la culture (GTMA), implication aux discussions sur les politiques culturelles régionales dans le cadre des élections régionales ; travail en considération et au maximum articulé entre les niveaux nationaux, régionaux et européen ;
- **Participation aux discussions sur l'ensemble des aides et dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la crise COVID 19** et les différents plans de relance ;
- **Renforcement de notre présence dans les différents organismes et réseaux culture** (**UFISC, inter-fédé musique**) ou transversaux (des organismes professionnels comme le **Syndicat des Musiques Actuelles**) aux dynamiques de l'Economie solidaire (**Collectif des associations citoyennes, Les oiseaux de passage, etc.**) ;
- **Renforcement de notre présence au sein des sociétés civiles.**

C - ANALYSER ET TRAVAILLER AUX RÉFORMES, AUX PLANS D'URGENCE ET À LA CRISE SANITAIRE

- **Accompagnement global des structures adhérent·e·s** (cf. l'accompagnement au sein du projet fédéral) ;
- **Travail sur une politique d'accompagnement global au plus près des adhérent·e·s et en complémentarité avec les dispositifs existants** pour être en phase

permanente avec les réalités et les problématiques quotidiennes rencontrées par les acteur·trice·s ;

- **Consolidation des outils financiers et des dispositifs spécifiques aux finances solidaires** (en lien avec des organismes bancaires). Nous travaillons actuellement au travail de définition pour consolider la mise en place de notre fonds de solidarité permettant de venir en aide à nos adhérent·e·s en difficulté de trésorerie et/ou étant dans des projets de développement (lien avec **France Active, opale, finansol**) ;
- **Nous continuerons d'assurer une veille documentaire et juridique, en lien avec le SMA et le Hexopée**, ex-CNEA (Syndicats d'employeurs) et élaborerons des « outils pratiques » à l'attention des adhérent·e·s, voir notamment notre lettre hebdo transmise toutes les semaines le vendredi ;
- **Comprendre et suivre les plans d'urgences mis en œuvre par l'État pour accompagner le secteur culturel.** Analyses et propositions en lien avec la démarche collective de la **MCAC** ;
- **Veille, suivi et analyses sur la structuration professionnelle au regard du contexte** : chômage partiel, plan de relance, plan festival, etc ;
- **Accompagnement des TPE représentant la majorité des entreprises des secteurs** et de leurs équipes par les outils professionnels.

D - LA COMMUNICATION, LA VALORISATION ET L'ÉDITORIALISATION

- **La FAMDT continuera à enrichir l'ensemble des outils de valorisation des initiatives des adhérent·e·s.** Nous nous doterons de nouveaux outils permettant d'organiser et de gérer au mieux les flux d'informations qui doivent correspondre aux projets et aux évolutions de la fédération (lettre hebdo, newsletter, listes de discussions...).
- **Un travail éditorial sera proposé et effectué sur l'ensemble de nos outils de communication** (newsletters, programme des rencontres, posts Facebook...).
- **Nous nous doterons de compétences pour renforcer cette dimension** au sein de la fédération et pour renforcer l'identité de la fédération et sa singularité.
- **Une personne sera embauchée pour travailler la stratégie éditoriale et de communication** du projet fédéral.
- **Mise en œuvre du portail des musiques et cultures populaires (Web-media/documentaire)** pour lequel nous avons obtenu une subvention de la Direction Générale du Patrimoine (ministère de la Culture) et de la Direction Générale de la Création

Artistique. Ce projet constituera un travail important dans le cadre de la valorisation et l'éditorialisation de nos musiques et danses.

- **Collaboration avec Petites Planètes autour du projet « TERRITOIRES ».**
- **Réflexion sur la place de nos musiques sur le tissu des radios associatives** notamment en discussion avec **la Féarock et Radio Campus** ;
- **Renforcement du travail éditorial et partenariat avec Péroline Barbet sur l'histoire du mouvement** – réalisation de podcast autour de la série intitulée « **CONTRETEMPS** » ;
- **Collaboration avec Françoise Degeorges et l'émission OCORA Couleurs du monde** ;
- **Collaboration avec la revue NECTART.**

E - PROPOSER DES ESPACES ET ACTIONS DE TRANSMISSION POUR FAVORISER LES RELATIONS ENTRE PAIRS.

- **Engagement autour de POPMIND** sur trois jours en octobre 2021. Démarrage des comités de pilotage et de l'organisation ;
- **Consolidation de formations pour les adhérent·e·s « in situ »** autour de problématiques et d'enjeux propres ;
- **Renforcement de l'essaimage dans la sphère civile** auprès des acteur·trice·s de la recherche, mouvements sociaux, médias ;
- **Collaboration avec de nombreux·euses chercheur·euse·s** sur des sujets en lien avec le projet Fédéral – tenu d'un séminaire avec le champ de la recherche en décembre 2021.

F - RENFORCER LA QUALITÉ ET LA CONSOLIDATION DES EMPLOIS DES ÉQUIPES ADHÉRENTES.

- **Négocier des dispositifs d'aides à l'emploi adaptés aux réalités et attentes** des adhérent·e·s. Prendre en compte leur multitude, leur diversité et leur fragilité ;
- **Accompagner les initiatives** pour une meilleure prise en compte des dispositifs existants pour consolider les emplois ;
- **Soutien et accompagnement à la demande** auprès des adhérent·e·s.

G - PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES DE COOPÉRATION

a] Coopérations territoriales / projets de territoire / la ruralité

- **Implication au sein du projet AJITER sur la participation des jeunes adultes à la fabrique culturelle du territoire** et à l'accompagnement de leurs initiatives professionnelles et citoyennes (participation au comité de pilotage, aux travaux) ;
- **Co-organisation des Rencontres nationales sur les ruralités** qui se tiendront fin octobre 2021 avec La Fédélina et d'autres partenaires ;
- **Participation aux réunions institutionnelles** du ministère de la culture sur la question des ruralités avec l'UFISC.

b] Coopérations sur les politiques publiques

- **Participation au groupe de travail sur les schémas de développement territorial culturel** et suivi des expériences de concertation mises en œuvre en région.

c] Coopérations territoriales / organisation régionale

- **Consolider une base des adhérent·e·s** pour faciliter la circulation des informations et les mises en contact ;
- **Répondre aux demandes d'intervention ou de contribution.** La FAMDT a choisi d'accompagner les dynamiques régionales en favorisant la mise en contact des réseaux sur les territoires et en appuyant leurs initiatives de travail, d'éclairage, de propositions (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France, Auvergne-Rhône Alpes...);
- **Appréhension du paysage de concertation politique régionale** : dans ce cadre, une étude-action sera réalisée avec le groupe de travail autour des schémas d'orientation avec l'UFISC.

d] Coopération dans le cadre européen

L'espace européen est aujourd'hui déterminant dans la construction des régulations et politiques qui agissent sur les territoires. Politiques culturelles, services numériques, économie sociale et solidaire, droits sociaux, fonds structurels, accords de libre-échange, sont autant de sujets qui ont un impact direct sur les activités des initiatives que nous portons. S'intéresser à ces sujets en évolution est d'autant plus essentiel dans un contexte de définition de la nouvelle programmation 2020-2030. En 2021, La FAMDT continuera de

contribuer aux réflexions sur les politiques culturelles et à la structuration des acteur·trice·s artistiques et culturel·le·s en Europe en s'associant à des réseaux et espaces d'échanges européens (**Comité d'orientation du Relais Culture Europe, Réseau Folk Alliance...**). Un travail exploratoire d'ouverture européenne et international sera consolidé avec le rapprochement avec le réseau Européen Folk Network ou bien encore la réflexion sur les salons internationaux et ou le travail engagé autour de projets expérimentaux portés par nos adhérent·e·s.

La FAMDT sera présente à **Manresa** en Espagne / catalogne mais également au **Womex** en 2021.

H - MUTUALISATION ET SERVICES PARTAGÉS

a] L'observation participative et partagée

L'Observation Participative et Partagée (OPP) pour la Fédération : nous lancerons un état des lieux de la fédération et des adhérent·e·s. Autant que faire se peut, nous irons rencontrer les adhérent·e·s ayant récemment intégré le réseau afin de les sensibiliser

et de les former au maniement de **l'outil GIMIC**, de manière à ce qu'ils-elles renseignent utilement les questionnaires les concernant. Nous chercherons à rapprocher et à comparer les données collectées avec des réseaux et fédérations partenaires. Ce travail sera réalisé sur l'été et mobilisera un stagiaire à temps plein sur cette opération.

b] La vie associative de la fédération

- **Nous poursuivrons le travail initié en 2020 concernant la mobilisation des administrateur·trice·s et des adhérent·e·s sur les chantiers de la Fédération ;**
- **Nous travaillerons au niveau des ressources humaines** à l'embauche d'une troisième personne sur la stratégie valorisation et communication de la fédération ;
- **La FAMDT participera activement au projet Pop Mind** (en partenariat avec plusieurs réseaux de l'UFISC) ; l'enjeu étant de mobiliser largement les adhérent·e·s de notre réseau et de créer un temps de rencontres « d'automne » ouvert et fédérateur inscrit à une échelle européenne et internationale.

2 Budget prévisionnel 2021

Ce budget prévisionnel rectificatif a été voté en CA le 7 Mai 2021 après l'arrêt des comptes et la validation des fonds dédiés Le prévisionnel s'en trouvant fortement impacté, il a été décidé de l'actualiser pour une plus grande transparence.

BUDGET FAMDT 2021 - Prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
Frais fonctionnement structure	53 456 €	Subventions	396 300 €
Achats	7 200 €	Etat Ministère	281 300 €
Abonnements / ouvrages	850 €	Ministère de la Culture / DGCA	230 400 €
Matériels et fournitures bureau	2 500 €	Ministère de la Culture / DGCA (projet bourses de compagnonnage)	18 800 €
Maintenance informatique (Logiciel + divers)	2 000 €	Ministère de la Culture / DGCA (projet bourses de compagnonnage)	30 000 €
Copieur / imprimante (leasing)	1 850 €	FDVA ministère de la vie associative	2 100 €
Services extérieurs	24 278 €	Commune Département Régions	3 500 €
Locations immobilières	18 756 €		
Assurances Maif	950 €	Région PACA - Sud - Ville de Marseille	3 500 €
Entretien des locaux	2 478 €		
Office 365	144 €		

Nom de domaine (Gandhi...)	450 €		
Location de matériels (voiture, système son...)	1 500 €		
Autres services extérieurs	21 978 €	Sociétés Civils-EPIC	111 500 €
Commissaire aux comptes	3 500 €	Adami - Bourses de accompagnement	31 200 €
Prestataire de paye (Pop Paye)	1 680 €	BnF (Bibliothèque Nationale de France)	15 000 €
Expert comptable (Cabinet Marion)	6 500 €	CNM - Égalité Femme-Homme	30 000 €
Frais téléphone - internet	580 €	CNM- Structuration professionnelle	28 000 €
Cartes et abonnements Sncf	1 750 €	FONJEP Culture - Année n°2	7 300 €
Frais Bancaires, postaux, télécom, ovh	1 100 €		
Adhésions - Alliances : CNEA, SMA, UFISC, AGI son, CAC, European Folk Network)	4 668 €		
Taxe foncière	2 200 €		
Vie associative - Accompagnement adhérent.e.s-Structuration	58 000 €	Autres produits	120 286 €
Réseau, accompagnement des adhérent.e.s, structuration régionale	12 000 €	Fonds dédiés	94 930 €
Alliance, représentation au sein des instances nationales : CA Ufisc, Congrès SMA, Raffut, rendez-vous CNM, rendez-vous ministère (DGCA)	3 500 €	Fonds dédiés construction portail/Web media	48 000 €
Accompagnements des adhérent.e.s : Rencontre avec les adhérent.e.s in situ, réunions régionales et territoriales en coopération : Rencontres Ruralité avec la FédéliMa, amateurs, Pop Mind	8 500 €	Fonds dédiés création de contenu, observation, structuration	46 930 €

Rencontres professionnelles MODAL et Assemblée Générale	46 000 €	Recettes propres	24 906 €
Rencontres professionnelles MODAL + AG	39 000 €	Cotisations des adhérent·e·s	18 000 €
CA	7 000 €	Refacturation mutualisation bureaux / partenariat frais bureaux Live DMA/ FEDELIMA	6 906 €
Observation	19 300 €		
Observation Participative et partagée	5 700 €	Transfert de charges	450 €
Outil GIMIC	1 200 €	Vente de disques	450 €
Mission observation	3 000 €		
Mise en page des études et valorisation des résultats	1 500 €		
Etudes, expertise	13 600 €		
Facture instrumentale recensement + annuaire et glossaire	3 600 €		
Etude coopération territoriale UFISC	1 500 €		
Mission observation recensement Danse	5 000 €		
Demandes exceptionnelles - Autres	3 500 €		

Valorisation, communication, éditorialisation - Stratégie éditoriale FAMDT	130 400 €	
Portail Web média	94 500 €	
<u>Elaboration</u> portail (1ère phase et 2ème phase) : développement + graphisme	39 000 €	
Création contenu portail	15 500 €	
Projet égalité femme-homme (podcast/expo/pastille vidéo)	40 000 €	
Valorisation, communication, éditorialisation	8 500 €	
Site internet refonte (graphisme, développement site internet, plaquette)	3 500 €	
Ouvrage "Tradition-création"	4 000 €	
Partenariat Neclart - Editions de l'attribut	1 000 €	
Formation - Transmission - Professionalisation	8 200 €	
Groupe de de travail - Préparation assises de la transmission	3 000 €	
Expérimentation soutien "Caminaire" Année n°1	1 000 €	
Formation - Action FDVA (4 formations)	4 200 €	
Documentation	19 200 €	

Traitement et valorisation des archives sonores	15 000 €	
Commissions de travail	1 500 €	
Gestion du portail du patrimoine de l'oralité	1 200 €	
Fonds Ben Benhaïm "Histoire du mouvement Folk"	1 500 €	
Bourses de accompagnement	82 000 €	
Salarié-e-s bourses de accompagnement (20 bourses)	78 000 €	
Location salles de danse	3 000 €	
Frais de mission jury	1 000 €	
Spectacle vivant	24 200 €	
Partenariat	15 200 €	
LCDLM Juillet	4 000 €	
Babel Minot - mars	2 500 €	
Prix des Musiques d'ICI + partenariat Ocora Couleurs du monde	4 200 €	
Expérimentation-Atalante. MaMA	2 500 €	
Nouveaux partenariats à consolider : Chainon septembre ? ; Centre de création ?	2 000 €	
Les rendez-vous territoriaux festival	9 000 €	

Rencontres : Eurofonik - Les suds - Le son continu - Trad'hivernales - No Border/bis	9 000 €	
Personnels	143 230 €	
Charges de personnel FAMDT/ 3 permanent·e·s	138 600 €	
Salaires bruts (2 permanent·e·s + 1 3/4 temps)	93 600 €	
Cotisations patronales	45 000 €	
Autre	4 630 €	
Mutuelle des salarié·e·s	1 500 €	
Divers (tickets restaurant)	3 130 €	
Dotations amortissement et prov. // autres	6 000 €	
TOTAL DES CHARGES	516 586 €	TOTAL DES PRODUITS
Résultat	- €	516 586 €

0